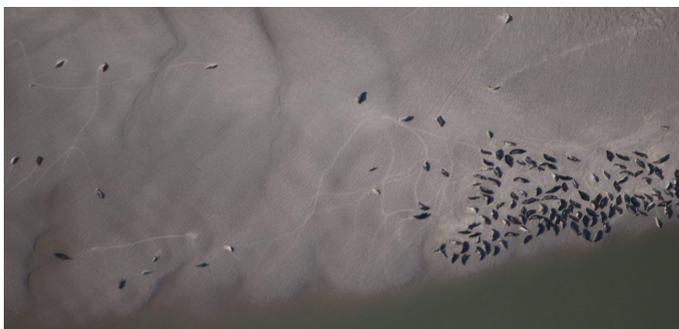




PICARDIE NATURE

## BILAN ANNUEL 2021

### → Février 2022 – Étude et protection des phoques



Photos R. Delcourt, Léa Lannuzel, S. Monnet et C. Mulet



**ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER**

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement  
membre de France Nature Environnement et France Nature Environnement Hauts-de-France,  
agrée au titre de la protection de l'environnement, de l'Education Nationale, de la Jeunesse Education Populaire et pour l'engagement de service civique  
Picardie Nature - 233 Rue Elói Morel - 80000 Amiens - France - Tél. 03 62 72 22 50  
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org  
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970  
Siren 381 785 120 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé

Contexte et objectifs du projet	<b>4</b>
1.a. Introduction	4
1.b. Objectifs	4
Investissement bénévole	<b>5</b>
2.a. Les bénévoles réguliers	5
2.b. Bilan horaire	5
Etude des phoques en baie de Somme	<b>6</b>
3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie	6
Organisation du suivi et pression d'observation	6
Effectifs	7
Localisation des reposoirs	8
Reproduction	10
3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués	12
3.c. Échouages de Mammifères marins	14
Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF)	14
Les animaux signalés échoués	14
Causes probables de ces échouages	14
Saisonnalité des signalements	15
Réponses données aux signalements	16
Les signalements d'animaux échoués morts	17
Les signalements d'animaux échoués vivants	17
Localisation des signalements	18
Contribuer à la connaissance des phoques	<b>20</b>
4.a. Les études et expertises menées en interne ou avec des partenaires	20
Etudes liées à la reproduction du Phoque gris	20
Atlas Mammifères des Hauts-de-France	21
Référentiel faune et Indicateurs Hauts-de-France	21
Actualisation du POLMAR Terre	22
Synthèse des connaissances aux échelles régionales, nationales et européennes	22
4.b. Participation au Réseau National Phoques	23
4.c. Participation aux réunions et séminaires	24
Participation aux réunions partenariales et instances de gestion	24
Séminaire RNE	24
Protection des phoques en baie de Somme	<b>25</b>
5.a. Interventions en cas de dérangements	25
Nombre de dérangements et de mises à l'eau	25
Activités génératrices de dérangements	26
Localisation des dérangements	26
5.b. Surveillance estivale	27
Principe	27
Organisation	28

Les différents volets d'actions	28
Bilan horaire	30
5.c. Surveillance hivernale	31
Principe	31
Organisation	32
Les différents volets d'actions	32
Bilan horaire	34
<b>Sensibilisation et information</b>	<b>34</b>
6.a. Au près des adhérents	34
6.b. Au près du grand public	35
Grâce à de nombreuses actions	35
Points d'observation et sorties	35
En cas de risque de dérangement	35
Conférences, stands et expositions	35
Affiches	36
Dépliants et fascicules de terrain	37
Stickers	38
Livre et livret	38
Participation à la rénovation de la maison de la baie	38
6.c. Au près des scolaires	39
6.d. Au près des usagers de la baie	39
6.e. Au près des gestionnaires et des politiques publiques	39
<b>Communication</b>	<b>40</b>
7.a. Via des moyens internes	40
Listes de diffusion	40
Site internet	40
Panneaux fixes d'information	40
7.b. Via la presse et les médias	41
<b>Soutien des actions</b>	<b>42</b>
8.a. Soutiens financiers	42
8.b. Soutiens techniques	43
<b>Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2021</b>	<b>44</b>
<b>Annexes</b>	<b>45</b>
Annexe 1 : Bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2021	45
Annexe 2 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.	46
Annexe 3 : Tableau récapitulatif des 37 signalements (61 en 2020) de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2021.	47
Annexe 4 : Note de positionnement sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme.	49
Annexe 5 : Revue de presse de l'année 2021.	51

# 1. Contexte et objectifs du projet

## **1.a. Introduction**

Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) et le Phoque gris (*Halichoerus grypus*). La France représente la limite méridionale des aires de répartition de ces deux espèces en Atlantique Nord. Le maintien de ces colonies constitue donc un modèle biologique particulièrement pertinent pour l'étude du fonctionnement des populations. De plus, ces espèces classées en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (92/43/CEE) présentent un intérêt patrimonial national élevé.

La baie de Somme accueille une population sédentaire et reproductrice de Phoques veaux-marins, représentant plus de 50% des individus dénombrés en France. Des Phoques gris sont également présents annuellement et leur population continue d'évoluer positivement. Depuis quelques années, plusieurs naissances ont été rapportées sur ce site. Jusqu'en 2014, aucune n'était arrivée jusqu'au sevrage du jeune. Il faudra attendre l'hiver 2018/2019 pour avoir deux naissances viables arrivant jusqu'au sevrage du jeune.

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion 2017-2021 de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, créée en 1994. Ces trois actions se retrouvent sous deux catégories d'opérations de l'objectif du plan "ODP 2 - Contribuer à la connaissance et à la conservation des populations de phoques" :

- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (inventaires, recueils de données, enquêtes...) :
- CS05 - Suivre et étudier les populations de Phoques veaux-marins et de Phoques gris,
- CS06 - Intervenir suite aux signalements de Mammifères marins échoués,
- Surveillance du territoire et police de l'environnement :
- SP01 - Réduire les dérangements sur les populations de phoques.

## **1.b. Objectifs**

Les objectifs des actions menées sont nombreux :

- Assurer le **maintien d'une population viable** de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;
- Contribuer à la **connaissance** des espèces (suivis sanitaires, études...) ;
- Mettre en place une **surveillance estivale et hivernale pendant la période critique de gestation et d'élevage des jeunes**. Empêcher que les animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents. Il est également important de concilier activités humaines et protection des phoques, afin de permettre la cohabitation de tous sur un même territoire ;
- **Favoriser l'appropriation de cette colonie par des acteurs locaux** notamment en mettant à disposition des informations auprès des structures qui souhaiteraient développer une activité touristique, plutôt qu'en développant nous même une activité commerciale.

## **2. Investissement bénévole**

### ***2.a. Les bénévoles réguliers***

Depuis 2017, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est dans une nouvelle dynamique. Le poste de chargée de mission à temps plein a été remplacé par un poste de chargée d'études à temps partiel. Les missions de la salariée sont également recentrées sur le volet "Etudes" du programme.

**Les autres volets d'actions ont ainsi été confiés à des bénévoles volontaires.** Ils s'occupent, seul ou à plusieurs, de l'un des volets suivant :

- Suivi et étude sur le terrain des populations des deux espèces de phoques ;
- Gestion des mammifères marins échoués vivants et morts, en lien avec le Réseau National Echouage ;
- Mise en place des animations sur le programme d'études de la protection des phoques ;
- Mise en place de la surveillance estivale et hivernale, et organisation d'autres opérations de terrain.

**Nous tenons à les féliciter pour leur engagement, tout comme l'ensemble des bénévoles, pour leur très grand investissement au sein du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme !**

Une grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs des habitants locaux, désirant protéger leur patrimoine naturel, et tout particulièrement ces espèces emblématiques de la baie de Somme. En 2021, 41 bénévoles se sont ainsi investis :

AUBRY Alain, AUBRY Isaline, BEAULIEU Stéphanie, BLIN Louison, BLIN Simon, CIVEIT Brigitte, DE FONVILLARS Emmanuel, DELCOURT Régis, DELOBELLE Quentin, DUBOIS Amélie, FESTAL Florent, FREMAU Marie-Hélène, FREMAU Jean-Louis, GAIGNON Lison, GREVOT Alain, GROSSIER Danielle, GUIDE Patrick, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, KASSAS Mikaël, KOZOULIA Alice, Kristiansen Alix, LEVIEZ Frédéric, MARADENNE Maxian, MARTIN Christine, MARZI Maxime, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, MOTHE Anne-Gaëlle, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, RENAUDIN Laurence, ROUTA Justine, TESSON Alix, THEENIVS Yoan, THIERY Patrick, THIERY Philippe, THIERY Simon, VARIN Corinne, et VASSEUR Corinne.

### ***2.b. Bilan horaire***

**En 2021, malgré une année à nouveau marquée par la crise sanitaire, l'investissement des bénévoles réguliers, représente tout de même plus de 213 journées.hommes, soit près de 1500 heures passées sur le terrain (cf annexe 1).**

### 3. Etude des phoques en baie de Somme

Les suivis des effectifs du Phoque veau-marin et du Phoque gris en baie de Somme sont réalisés régulièrement.

En dehors de la période estivale, ils sont majoritairement terrestres et parfois maritimes ou aériens. En 2021, 36 séances de terrain ont pu être réalisées : 30 comptages terrestres, 2 comptages maritimes et 4 survols ULM.

Cette année, les effectifs maxima ont été de 755 phoques veaux-marins, lors du survol ULM du 08/07/2021, et de 494 phoques gris, lors du comptage croisé du 05/02/2021.

Au niveau de la reproduction du Phoque veau-marin, 178 naissances ont été dénombrées en 2021. En ce qui concerne le Phoque gris, 3 naissances ont été découvertes en baie de Somme durant la saison hivernale 2020/2021.

#### 3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie

Un suivi régulier de la colonie de phoques en baie de Somme est mis en place toute l'année, puisque les deux espèces sont présentes quotidiennement en baie de Somme. Les comptages sont normalement réalisés au minimum 2 fois par mois.

Réalisés de façon entièrement bénévole depuis fin 2016, la réalisation des comptages profite à nouveau d'un renfort salarié depuis l'automne 2019.

Les séances de terrain sont réalisées à marée basse (entre marée basse -3h à +1h) lorsque les phoques se reposent sur les bancs de sable, et qu'ils sont donc les plus facilement observables. Les observateurs se répartissent ensuite au travers de l'estuaire, en fonction des repaires utilisés par les phoques et des localisations des jeunes et des couples mères-petits.

**Les comptages peuvent se faire de 3 façons différentes : de façon terrestre, maritime et/ou aérienne.**

##### i. Organisation du suivi et pression d'observation

**Cette année, 36 sessions de terrain ont pu être réalisées** et ont permis de prospecter 19 marées basses (figure 1). Parmi ces 36 sessions, certaines ont permis le suivi simultané par voie terrestre et maritime, voire terrestre/maritime/aérienne. Ainsi, on en dénombre :

- 13 sur la période du 01/01 au 05/06 (uniquement des comptages terrestres),
- 18 durant la période estivale du 06/06 au 28/08 (13 comptages terrestres, 2 comptages maritimes et 3 comptages par survols ULM),
- 5 sur la période du 29/08 au 31/12 (4 comptages terrestres et 1 survol ULM).

Le seuil initial de 2 comptages / mois n'a pas pu être tenu sur l'ensemble de l'année, suite à la crise sanitaire et aux conditions météorologiques. De plus, la pression d'observation en période estivale a été moindre suite à l'annulation de la "Surveillance estivale" (cf. partie 5.b.).

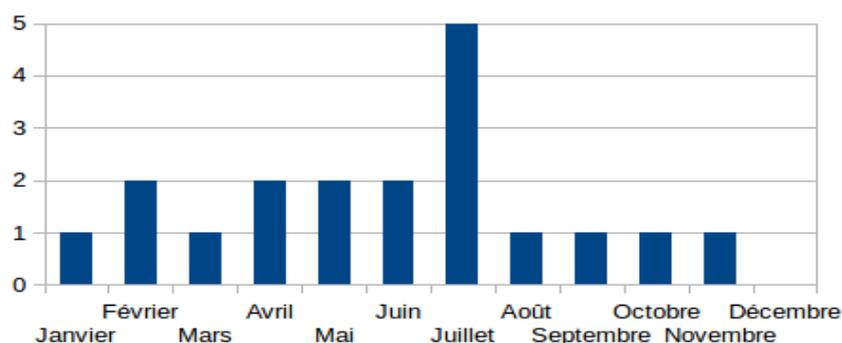


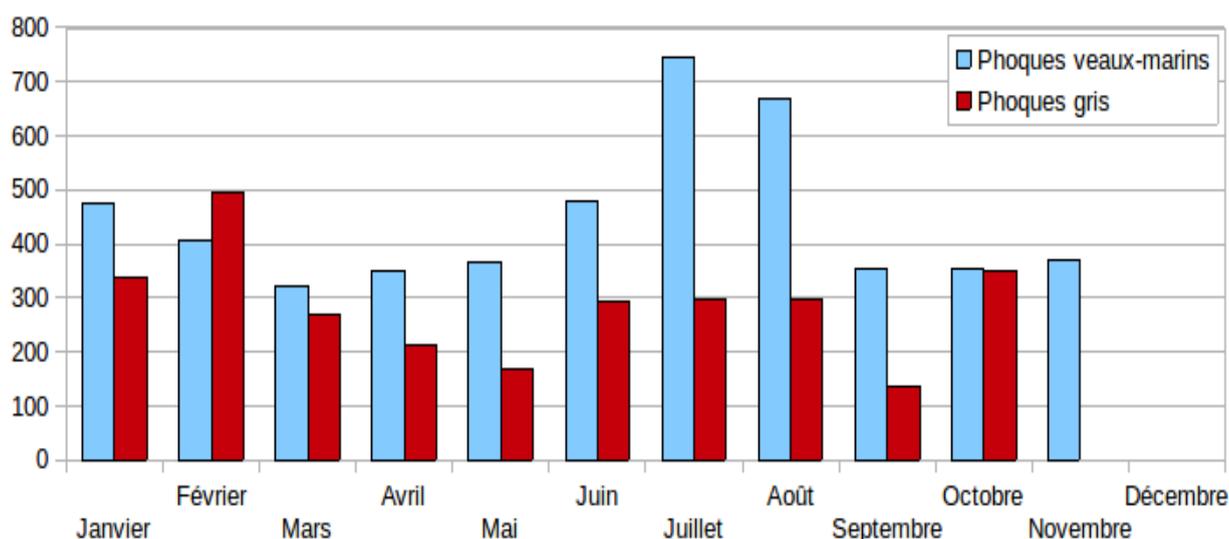
Figure 1 : Nombre de marées prospectées en baie de Somme au cours de l'année 2021.

## ii. Effectifs

La figure 2 présente les effectifs maxima mensuels visibles au cours de cette année 2021. En effet, comme tout dénombrement de faune sauvage, l'ensemble des individus n'est pas forcément visible à un instant T depuis un point fixe d'observation, surtout dans les vastes espaces de la baie de Somme.

Pour diminuer ce biais d'observation au maximum, les comptages par survol ULM tout au long de l'année ont été poursuivis grâce au renouvellement du soutien financier du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale. Ainsi, 4 comptages aériens ont pu être effectués en 2021 : 23/06, 08/07, 20/08 et 14/10.

De plus, les effectifs de phoques dénombrés sont variables d'un mois sur l'autre. En regardant dans le détail, les effectifs varient d'autant plus d'un comptage sur l'autre, puisqu'une multitude de facteurs peuvent influencer leur présence (heure de marée basse, période du cycle biologique, degré d'ensoleillement, température, présence d'activités humaines...).



*Figure 2 : Evolution mensuelle des maxima de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2021.*

En 2021, les effectifs maxima annuels observés sont de **755 Phoques veaux-marins** le 08/07, lors d'un comptage aérien et de **494 Phoques gris** lors du comptage terrestre croisé du 05/02/2021.

Le mois de février se situe dans la période de mue et de dispersion post-reproduction du Phoque gris. Certains individus provenant de colonies limitrophes peuvent ainsi venir augmenter les effectifs en baie de Somme.

De même, la période estivale correspond à la période de reproduction (mises-bas et allaitement ; cf. partie 3.a.iv.) et de mue du Phoque veau-marin. Les phoques émergent donc plus souvent sur les bancs de sable pour se reposer, régénérer leur énergie, muer et se reproduire.

Cependant, ce chiffre maximum ne fut obtenu qu'à cette unique date. Il fut moindre, voire largement moindre le reste de l'été (moyenne estivale : 567 phoques veaux-marins). Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer ce fait :

- une sous-estimation des effectifs les années précédentes, suite aux dérangements des phoques sur leur temps de repos, et/ou un biais méthodologique lors du comptage,
- une estimation réelle des effectifs présents lors de ce survol 2021, grâce à des conditions propices au repos de cette espèce (marée basse de fin d'après-midi et météo capricieuse les jours précédents, impliquant une faible fréquentation humaine en baie).

Concernant les moyennes annuelles, elles étaient de 423 phoques veaux-marins et 274 phoques gris en 2021. En 2020, pour mémoire, il y avait un maximum de 597 phoques veaux-marins et de 252 phoques gris, pour une moyenne annuelle de, respectivement, 414 et 132 individus.

Aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle sur la dynamique de population des deux espèces de phoques car nous manquons de recul. De nombreux facteurs peuvent influencer ces effectifs (date de passage des ULM, nombre de comptages effectués, conditions météorologiques, dérangements...). La figure 3 montre l'évolution des effectifs de ces deux espèces.

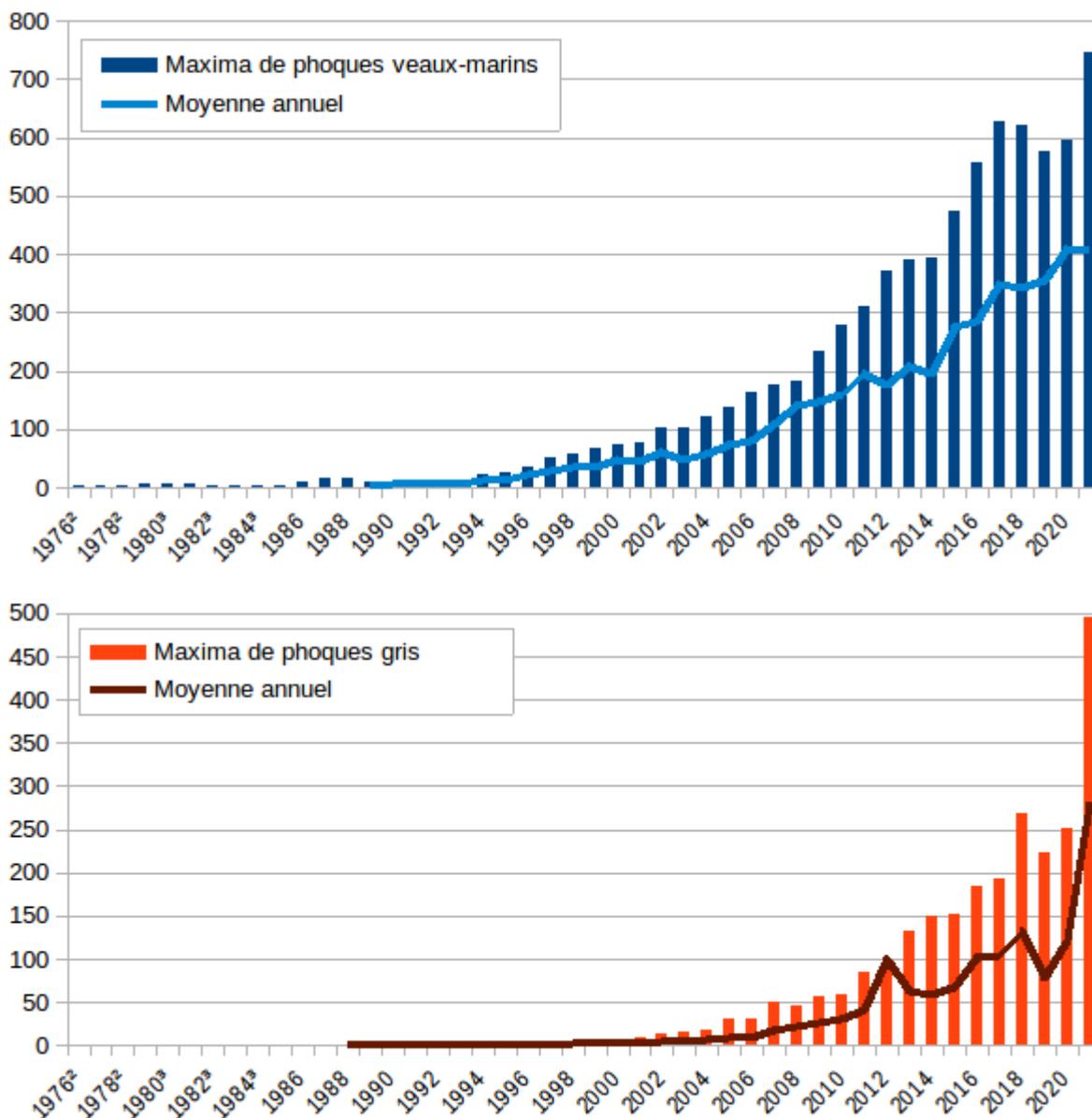
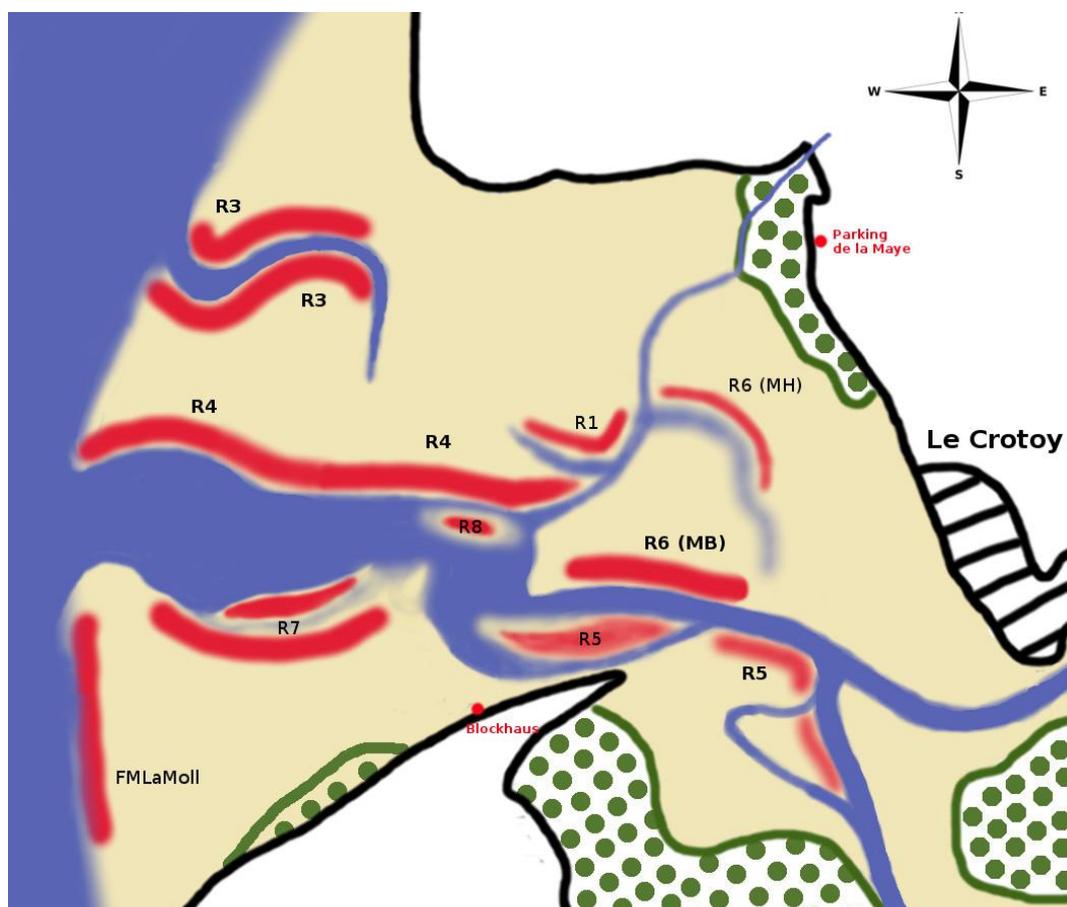


Figure 3 : Evolutions des effectifs maxima de Phoque veau-marin (en haut) et de Phoque gris (en bas) observés en baie de Somme (2 données Duguay ; 3 données Triplet ; ° Picardie Nature).

### iii. Localisation des reposoirs

Comme chaque année, la carte des reposoirs est mise à jour au moins une fois après la période des tempêtes hivernales et/ou des gros coefficients, qui peuvent fondamentalement modifier la géomorphologie de la baie. En 2021, cette carte a été ré-actualisée d'après les photographies réalisées lors du survol du 23/06.

Sur celle-ci, 9 reposoirs ont été déterminés comme zones de repos des phoques à marée basse (figure 4). Parmi ces 9 reposoirs, 4 se trouvent en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme : « R1 », « R3 », « R4 » et « R8 ». Les reposoirs « R6 » de marée haute ou de marée basse peuvent se trouver en partie dans le périmètre de la RNN en fonction de leur configuration.



**Figure 4 :** Carte des reposoirs des phoques en baie de Somme (d'après survol ULM du 23/06/2021).

Tous les reposoirs n'ont pas été utilisés de la même façon par les deux espèces :

- Pour le Phoque veau-marin, ce sont les reposoirs entourant le chenal de la Somme qui ont été les plus fréquentés. En effet, ils permettent de s'y reposer grâce à une vaste superficie, et un chenal suffisamment profond à proximité, pour se mettre à l'eau rapidement en cas de danger. Nous pouvons citer les reposoirs «R6», «R4», «R8» et «R7» comme reposoirs principaux pour cette espèce.

- Les Phoques gris ont eu une préférence très marquée pour les reposoirs «R4», et « R3 », et ont utilisé occasionnellement le «R7» côté front de mer comme reposoir secondaire.

Malgré ces préférences marquées, nous notons une évolution dans la fréquentation de certains reposoirs. L'exemple le plus marquant est, comme souvent le reposoir «R7». Facilement accessible à pied par le grand public, il est ainsi également le plus facilement dérangement. Ainsi, en pleine saison touristique, la fréquentation par les phoques s'en retrouve diminuée suite aux dérangements successifs. Il en est de même pour le «R6» accessible depuis le Crotoy et localisé dans une boucle serrée du chenal, induisant une proximité avec les embarcations nautiques.

A contrario, le reposoir «FM», inutilisé hors période estivale, est fréquenté au coeur de l'été par des phoques veaux-marins.

#### iv. Reproduction

Actuellement, en baie de Somme, les deux espèces présentes, le Phoque veau-marin et le Phoque gris, se reproduisent.

Cependant, la reproduction de ces deux espèces diffère de par leur cycle biologique : le Phoque veau-marin met bas en pleine période estivale, avec un pic de naissances se situant entre mi-juin et mi-juillet ; alors que le Phoque gris met bas en hiver, généralement au cours du mois de janvier.

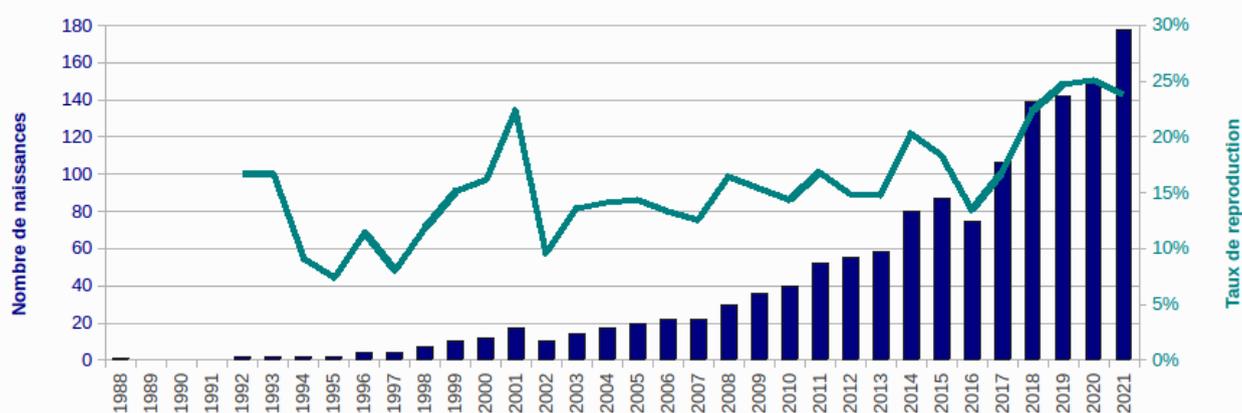
Les premières naissances viables de Phoque veau-marin (arrivant jusqu'au sevrage) datent de la fin des années 1980. C'est à partir de 1992 que l'on peut parler de colonie reproductrice pour cette espèce, puisque des naissances viables sont observées chaque année depuis cette date.

En ce qui concerne le Phoque gris, les naissances sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit et l'hiver 2018/2019 pour que 2 naissances viables arrivent jusqu'au sevrage du jeune.

#### Reproduction 2021 chez le Phoque veau-marin

Les comptages terrestres, maritimes et aériens permettent de relever régulièrement le nombre de jeunes. Les naissances sont rarement observées en direct, mais l'augmentation du nombre de jeunes et la taille de ces derniers permettent d'estimer le nombre total de naissances et la date de celles-ci.

**178 jeunes phoques veaux-marins ont été dénombrés en baie de Somme au cours de l'été 2021 (150 en 2020).** Ce nombre de naissances représente un taux de reproduction annuel de 24%. Nous sommes donc toujours dans une phase d'augmentation régulière et constante du nombre de naissances pour les phoques veaux-marins. Il est cependant important de noter que le taux de reproduction reste très variable d'une année sur l'autre (figure 5). Il est donc important de continuer le suivi pour observer l'évolution future de cette tendance. Cela pourra également permettre d'estimer l'impact potentiel de la compétition inter-spécifique avec le Phoque gris.



**Figure 5 :** Nombre de naissances et taux de reproduction du Phoque veau-marin en baie de Somme.

Chaque année, des prématurés sont retrouvés en début de saison de reproduction en baie de Somme. Cela peut-être dû à une cause naturelle comme une pathologie ou une malformation, à une cause abiotique comme de mauvaises conditions météorologiques affectant la physiologie des femelles gestantes, ou encore à un stress provoqué par des dérangements anthropiques successifs. En 2021, 1 cas de jeune prématuré mort a été recensé le 06/06. Le début des naissances régulières commença ensuite à partir du 17/06.

Une période a été particulièrement chargée, puisque de nombreuses naissances y ont eu lieu. Il s'agit des deux premières semaines du mois de juillet. Cependant, comme chaque année,

tous les jeunes nés en baie de Somme n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère. On note 9 jeunes non émancipés échoués vivants et 16 jeunes non émancipés échoués morts (cf. partie 3.c.iv.), **ce qui représente un taux de sevrage naturel de 86 %** (contre 75% en 2020; figure 6). Dans la nature, tous les jeunes qui naissent ne survivent pas, il existe de la mortalité naturelle (malformations, maladies, compétition inter-spécifique) mais aussi de la mortalité induite par les activités humaines (pollutions des milieux, dérangements sur les groupes au repos à marée basse...). Les mauvaises conditions météorologiques début juillet peuvent également fortement impacter la survie des jeunes.

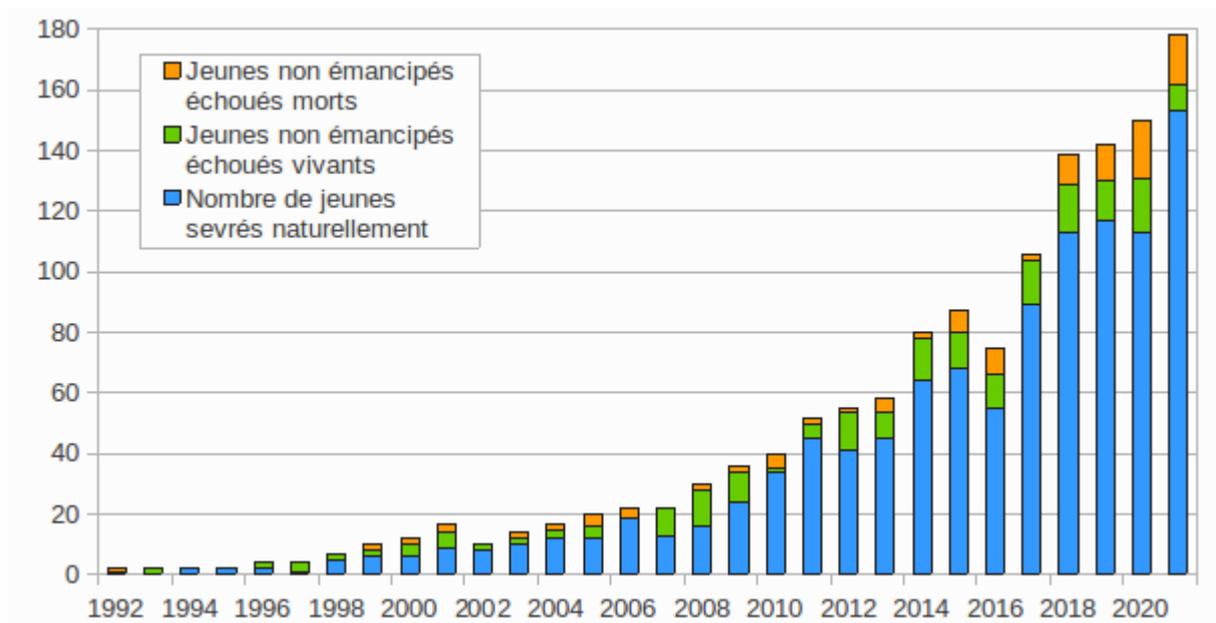


Figure 6 : Evolution du taux de sevrage naturel chez le Phoque veau-marin en baie de Somme.

## Reproduction 2021 chez le Phoque gris

La femelle cherche une zone tranquille pour y mettre bas. Après la mise bas, elle allaite son jeune pendant 3 semaines. Recouvert d'un "lanugo", épais pelage blanc, le jeune est bien équipé pour affronter le froid. Cependant, cette épaisse fourrure n'est pas très adaptée pour la nage. La femelle laisse ainsi son jeune sur le haut de plage, hors de la zone de recouvrement de la marée.

Cette période est ainsi critique pour la survie du nouveau-né, puisque tout dérangement peut empêcher la femelle de revenir, et ainsi compromettre le bon déroulement de l'allaitement. Dès lors qu'une naissance est détectée, une surveillance hivernale est donc mise en place. Les bénévoles s'y relaient pour réaliser le suivi et sensibiliser le grand public (cf. partie 5.c.).

Durant cette saison hivernale 2020/2021, **3 blanchons** ont été découverts : 2 viables, arrivés jusqu'au sevrage, et 1 retrouvé mort.

Le 1<sup>er</sup> blanchon a été découvert le 24/12/2020, après le signalement par des particuliers la veille d'une femelle en repérage. Il s'agit de la troisième naissance sur le secteur pour la femelle connue comme étant Fauvette (figure 7).

Cette naissance, localisée entre le sentier d'accès à la mer et Quend-Plage, n'a pas été de tout repos. En effet, ce secteur, fréquenté même en hiver et surtout pendant les vacances scolaires, ne permet pas une tranquillité optimale du couple mère-petit. C'est grâce à une forte mobilisation bénévole que la jeune a pu arriver jusqu'au sevrage (cf. partie 4.a.i.) et a pu être bagué le 09/01/2021 (bague blanche n°467 à droite ; cf. partie 5.c.).



**Figure 7** : Fauvette et son blanchon le 24/12/2020 (à gauche ; photo de François Méranger) et Vanesse et son jeune le 26/01/2021 (à droite ; photo de Régis Delcourt).

Le 2<sup>e</sup> blanchon de la saison a été découvert mort en Réserve Naturelle le 30/12/2020. Il s'agissait d'un jeune âgé de 1 ou 2 jours, probablement né d'une nouvelle femelle s'installant en baie de Somme. L'avenir nous confirmera ou non cette hypothèse.

Le 3<sup>e</sup> blanchon de la saison a été découvert le 22/01/2021. Âgé d'environ 3 jours, il s'agit cette fois-ci du jeune de Vanesse, un mâle (figure 7). Pour rappel, Vanesse est la femelle qui a déjà élevé des jeunes en baie de Somme en 2014, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. Il s'agit donc du 7<sup>e</sup> blanchon de Vanesse. Ce couple-là a eu la chance de ne pas être dérangé puisque Vanesse a mis bas en plein milieu de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme.

Début février, les premiers signes d'un sevrage proche ont fait leur apparition : premières dents et début de la mue. De plus, toutes les conditions étaient réunies pour procéder à son baguage. Il porte ainsi depuis le 03/02/2021, une bague blanche numérotée 498 à la palmure gauche (cf. partie 4.a.i.).

Il s'agissait des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> blanchons retrouvés vivants en baie de Somme, et des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jeunes bagués sur le secteur.

Pour la saison 2021/2022, un minimum de 6 blanchons ont été découverts : 2 vivants arrivés jusqu'au sevrage, nés de Fauvette et d'une nouvelle femelle appelée Parachute ; 2 vivants disparus rapidement après, nés de Vanesse et d'une femelle non observée ; et 2 blanchons retrouvés morts de mère inconnue. Il semblerait que cette pérennisation des femelles déjà connues et l'installation de nouveaux individus sur le site marquent le début d'une colonie reproductrice de Phoque gris en baie de Somme. Les détails de ces naissances seront disponibles dans le prochain bilan annuel.

### **3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués**

Lors des différentes séances de terrain, tout élément permettant d'identifier un individu est systématiquement noté et archivé en vue de futures études. Plusieurs éléments peuvent être pris et notés : les photographies des taches caractéristiques d'un individu ou encore le numéro d'une bague posée sur une nageoire postérieure.

En 2021, le travail de longue haleine de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, tout comme la synthèse interannuelle et au long terme de ces données. Elle a été boostée par les groupes de travail du Réseau National Phoques sur ce sujet.

Il a déjà permis de recenser 477 phoques identifiés et de comptabiliser 1788 ré-observations de phoques marqués. Ce travail se poursuivra et s'intensifiera en 2022.

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer de différentes manières :



**Figure 8 :** Exemple d'un individu bagué lors d'une pose de balises : bague blanche n°15, un phoque veau-marin équipé le 05/10/2019 (photo de Julie Mestre).

- ° par reconnaissance de marques artificielles comme :
  - les bagues : composées d'un code alphanumérique, elles sont placées sur la palmure arrière de l'individu. Elles sont posées lors d'un séjour dans un centre de soins, ou dans le cadre d'un suivi scientifique (ex. des poses de balises GPS (figure 8) ;
  - les marques à l'azote liquide ou au décolorant : réalisées dans le cadre de suivis scientifiques. Ces marques peuvent être visibles plusieurs mois pour le décolorant, et plusieurs années pour l'azote liquide. Un phoque connu de longue date qui possède ce type de marquage est le phoque « P6 », âgé de plus de 20 ans ;
  - l'emmêlement dans un filet : certains individus se retrouvent empêtrés dans un filet. Ne pouvant pas forcément s'en libérer, ils le gardent quelques mois, voire quelques années, avant de s'en défaire, ou non. Bien que non volontaire, c'est un indice de plus pour les reconnaître individuellement ;

° par reconnaissance de marques naturelles comme :

- les dessins du pelage : tout comme les grains de beauté chez les humains, les phoques peuvent posséder des taches sur leur pelage qui leur sont caractéristiques. Ce n'est pas toujours le cas, mais parfois, il est possible d'en dégager un dessin particulier permettant de l'identifier individuellement ;
- la présence de cicatrices : certains phoques, suite à des contacts sociaux, ou des blessures, d'origine naturelle ou anthropique, possèdent des cicatrices caractéristiques qui permettent leur identification (ex. œil borgne, cicatrice liée à une bagarre, trace d'un ancien filet de pêche...).

En 2021, peu de sessions de terrain ont pu être réalisées dans un objectif de photo-identification suite à la situation sanitaire et l'impossibilité d'organiser une surveillance estivale. **Cependant, le travail de centralisation, de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, à partir des données recueillies par les bénévoles depuis plus de 30 ans.**

Pour nous aider dans cette mission, Léa LANNUZEL, volontaire en service civique, a été accueillie au sein de l'association durant 8 mois du 13 septembre 2021 au 12 mai 2022. Elle a pu grandement aider cette mission de part son implication. Elle a ainsi continué la création des fiches d'identifications, la centralisation des informations et la saisie sur la plateforme OBSenMER.

**En 2021**, la base de données a ainsi été actualisée et complétée : 477 phoques sont à présent identifiés et archivés et 1788 ré-observations de phoques marqués, naturellement ou non, ont été comptabilisées (contre 331 phoques et 1695 ré-observations en 2020). Il reste néanmoins à poursuivre la saisie des données antérieures. **Ce travail sera poursuivi et intensifié en 2022, notamment grâce à la finalisation de l'homogénéisation des critères de photo-identification en France via les groupes de travail du Réseau National Phoques (cf. partie 4.b.).**

### 3.c. Échouages de Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'Observatoire PELAGIS de La Rochelle. Plusieurs membres de l'association possèdent la « carte verte », autorisant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Les bénévoles de Picardie Nature interviennent ainsi sur le littoral en cas de signalement d'un échouage.

Des animaux sont signalés tout au long de l'année. En 2021, 90 signalements nous sont parvenus. Ils concernent 64 Phoques veaux-marins, 10 Phoques gris, 4 phocidés non identifiés, 10 Marsouins communs, 1 Dauphin commun et 1 cétacé non identifié.

Cette année, 9 Phoques veaux-marins se sont échoués vivants et ont nécessité une prise en charge. Ils ont ainsi été transférés vers l'un des 2 CSFS voisins : celui du CHENE ou celui de la LPA de Calais.

#### i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF)

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Échouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS (anciennement CRMM) de La Rochelle. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement (cf annexe 2).



Picardie Nature continue à intervenir sur des échouages compris dans le secteur de la baie de Somme et de ses alentours. Les interventions sont essentiellement réalisées par les bénévoles de Picardie Nature possédant la « carte verte ».

Les gardes de la RNN et d'autres correspondants locaux d'autres structures (association ADN et CMNF), prennent également en charge à présent certains échouages sur leur secteur.

En cas de découverte d'un mammifère marin échoué, la permanence téléphonique se situe à l'Observatoire Pelagis, coordinateur national de ce réseau (joignable 7/7j au 05.46.44.99.10).

#### ii. Les animaux signalés échoués

**En 2021, 90 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (contre 109 en 2020). Ils portent essentiellement sur des phoques** avec 64 Phoques veaux-marins, 10 Phoques gris et 4 Phocidés non identifiés. Notons également 10 échouages de Marsouins communs, 1 échouage de Dauphin commun et 1 signalement de cétacé non identifié.

Regarder en détails ces signalements nous permettent d'en apprendre davantage sur : la cause probable des échouages sur le secteur, leur saisonnalité, ou encore sur les différents cas de figures recensés et donc sur les interventions possibles, nécessaires ou non.

##### a) Causes probables de ces échouages

Dans de nombreux cas, la cause probable de l'échouage de ces mammifères marins ne peut être déterminée. En effet, l'état de décomposition de certains animaux ou leur degré de charognage ne permettent pas de retrouver d'indices liés à la mort de l'animal. Dans d'autres cas, l'animal peut également être mort naturellement ou suite à une pathologie, ce qui n'est pas détectable par simple examen sur le terrain. Enfin, les animaux non retrouvés et avec des descriptions floues du contexte de découverte ne nous permettent pas d'émettre d'hypothèse sur la cause de l'échouage. Cette année, ce cas de figure représentait 32 signalements .

Dans d'autres cas, en revanche, des indices laissent supposer une cause probable de mortalité (figure 9). Pour 23 cas, il n'y avait rien à signaler puisqu'il s'agissait d'individus simplement en phase de repos ne nécessitant pas de prise en charge.

**Cette année encore, la cause dominante d'échouages correspond aux « Jeunes de l'année »** pour 27 cas. Il s'agit de jeunes phoques veaux-marins, non émancipés, qui se sont retrouvés en détresse sur le haut de plage : soit « naturellement », liée à leur condition physique, soit « anthropologiquement » (cf. partie 5.b.iii.).

En 2021, nous avons également eu d'autres causes de mortalité : une d'origine naturelle (un cas de jeune phoque veau-marin prématuré) et les autres d'origine humaine, comme 3 phoques signalés (dont un à 2 reprises) entravés dans un corps étranger (filets de pêche ou hameçons), ou encore 3 cas de blessures traumatiques. Pour ces derniers, les nécropsies des animaux concernés ont été demandées. Les résultats complets ne sont pas encore disponibles à la date de rédaction de ce bilan.

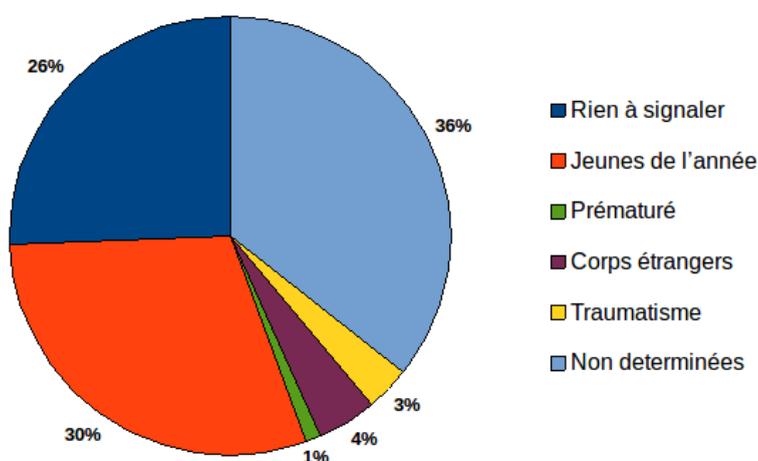


Figure 9 : Causes probables des échouages de mammifères marins en 2021.

### b) Saisonnalité des signalements

Les échouages ont lieu habituellement tout au long de l'année (figure 10). Cependant, le pic des échouages se situe, comme chaque année, au cours des mois de juin et de juillet, ce qui correspond à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 64 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés (n=34).

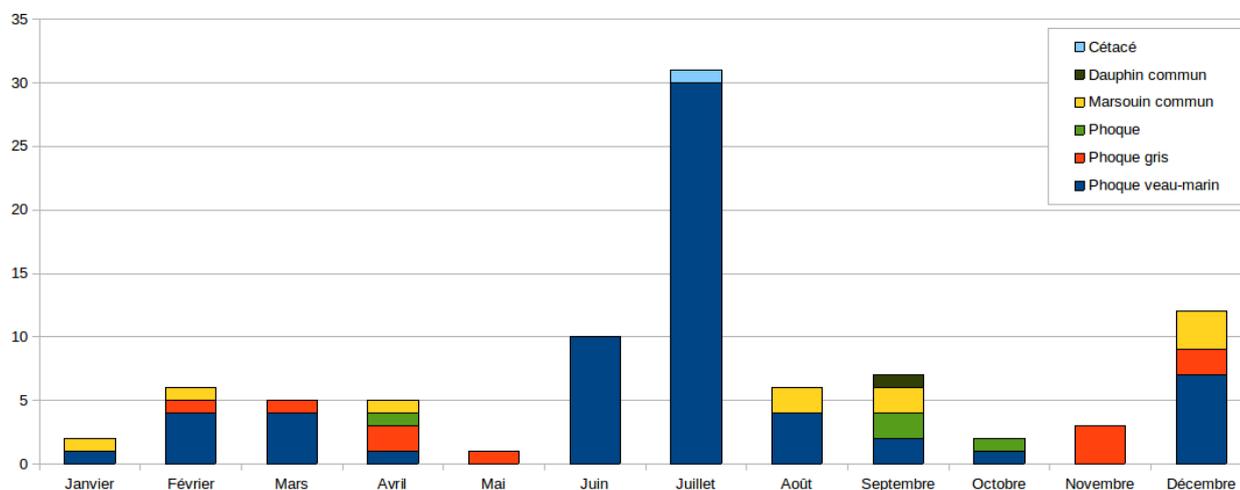


Figure 10 : Répartition mensuelle des échouages au cours de l'année 2021.

### iii. Réponses données aux signalements

Les signalements de mammifères marins concernent des animaux qui peuvent être, soit vivants, soit morts. Dans ce dernier cas, leur état de conservation peut également être très différent d'un individu à l'autre, en fonction de la date de leur mort, du temps passé dans l'eau, des charognards, de leur date de découverte... La réponse à un signalement n'est donc pas toujours la même. En 2021, voici les différents cas de figure observés (figure 11) :

#### o l'animal est signalé mort :

- il est étudié par un correspondant du RNE (prise de mesures, réalisation de prélèvements (vibrisses, dents, lard...), dans le but d'études futures) puis est équarri : 10 cas ;
- il est étudié puis laissé sur place, si le site ne se prête pas au rapatriement du cadavre ou s'il se trouve en Réserve Naturelle. Dans ce cas, il est identifié par rubalise ou tout autre signe distinctif, pour éviter les doubles interventions : 5 cas ;
- il est directement équarri, sans étude préalable : 3 cas ;
- il est laissé sur place, sans étude préalable. Il s'agit des cas où l'état de l'animal ne permet pas de l'étudier : 13 cas ;
- il est récupéré afin d'être nécropsié pour déterminer la cause de mortalité : 5 cas ;
- il n'a pas été retrouvé lors de la prospection car il a été repris par la marée : 8 cas ;

#### o l'animal est signalé vivant:

- il ne nécessite pas de prise en charge, car il est simplement en phase de repos ; et/ou d'attente du retour de sa mère, s'il s'agit d'un jeune individu : 21 cas ;
- il n'a pas été retrouvé. Dans ce cas, il s'agissait sûrement d'animaux en bonne condition, considérés à tort comme en détresse, et qui sont repartis par leurs propres moyens : 0 cas ;
- il a été retrouvé et nécessitait réellement une prise en charge. Il a donc été transféré dans un centre de soins de la faune sauvage : 9 cas ;
- il a été retrouvé mais est mort rapidement (mort sur place ou durant le transfert en centre de soins, euthanasie suite à l'état de santé de l'animal) : 0 cas ;
- il a été retrouvé mais a été laissé sur place, faute de pouvoir intervenir sur la cause de l'échouage, ou bien si son état ne nécessitait pas forcément une prise en charge : 2 cas ;

o Le signalement a été transmis auprès d'une autre structure, membre du Réseau National Echouage, puisque l'échouage se trouvait sur leur secteur : 10 cas ;

o Le signalement n'a pu être vérifié, par manque de « cartes vertes » disponibles ou parce que l'information nous a été transmise trop tard ou non directement (la majorité des cas cette année) : 4 cas.

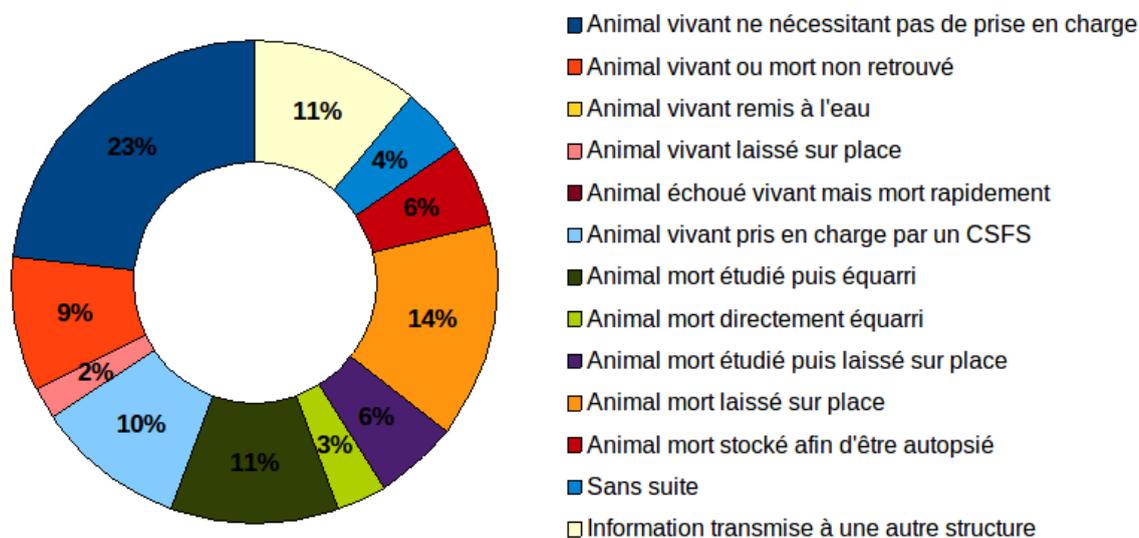


Figure 11 : Suites données aux signalements de mammifères marins échoués en 2021.

#### iv. Les signalements d'animaux échoués morts

En ce qui concerne les animaux échoués morts, nous retrouvons à la fois des Pinnipèdes (n=39) et des Cétacés (n=11).

Les individus signalés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Phoque veau-marin avec 30 individus. Cinq phoques gris ont également été recensés, ainsi que 4 phoques dont l'état de décomposition ne permettait pas une identification plus précise. Pour les Cétacés, 10 marsouins communs (*Phocoena phocoena*) et 1 cétacé non identifié ont été signalés morts.

#### v. Les signalements d'animaux échoués vivants

En 2021, un Dauphin commun a été retrouvé vivant sur la plage du Crotoy. Il fut renfloué avec succès par les pompiers. De façon générale, seuls des pinnipèdes sont habituellement signalés vivants sur le littoral (n=39 en 2021). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, avec 34 individus, et de 5 Phoques gris.

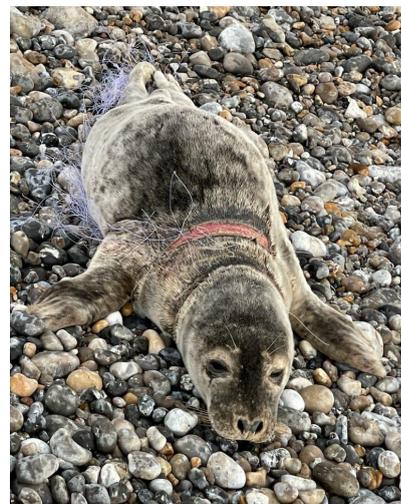
**Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère.** Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 39 phoques vivants signalés comme échoués, 24 étaient dans cette situation, soit plus de 60 %.

Certains signalements d'échouage ont attiré notre attention en 2021 par la complexité du cas, ou encore par leur forte fréquence sur une courte période.

#### *Cas d'une jeune phoque gris pris dans un filet*

Le signalement d'individus enchevêtrés dans des déchets reste pour l'instant un phénomène peu fréquent, mais pas rare pour autant. Deux exemples sont de nouveau à citer en 2021 : un phoque veau-marin avec un hameçon le 24/02 à Berck-sur-mer et un phoque gris pris dans un filet autour du cou les 15, 16 et 23/04 au Hourdel puis à Cayeux-sur-mer (figure 12).

**Figure 12 :** *Fagra, jeune phoque gris enchevêtré dans un filet de pêche au Hourdel le 15/04/2021 (photo d'un particulier via Pelagis).*



L'intervention sur ce genre de cas est difficile. Les moyens humains et matériels nécessaires pour intervenir sont conséquents, très spécifiques et bien souvent très difficiles à mobiliser rapidement. De plus, malgré l'affaiblissement lié à l'enchevêtrement, l'animal resterait toujours très vif et agressif avec le stress. Il pourrait ainsi accentuer ses blessures ou blesser les personnes mobilisées.

Pour le cas de ce jeune phoque gris, une intervention a pu être réalisée grâce à une forte mobilisation bénévole. Un grand merci à eux! Lors de son premier signalement le 15/04 au Hourdel, l'organisation d'une capture fut commencée. Cependant, il partit avec la marée haute juste avant le lancement de l'opération. Lors de son second signalement le 23/04 à Cayeux-sur-mer, l'équipe put arriver rapidement pour le capturer. Après un passage en centre de soins de la LPA de Calais, il fut remis en milieu naturel à Sangatte le 15/05/2021. Il s'agit de Fagra, munie d'une bague blanche numérotée 577.

Dans tous les cas, ces signalements de mammifères marins enchevêtrés sont très précieux. En effet, toutes les observations de ce type sont remontées au niveau européen pour répondre à un indicateur créé dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin. Merci donc aux personnes nous ayant signalé ces cas!

### *Cas des jeunes Phoques veaux-marins échoués vivants*

Parmi les 34 Phoques veaux-marins signalés échoués vivants, 15 étaient des jeunes non émancipés (c'est-à-dire pas encore sevrés, et qui avaient encore besoin d'être allaités par leurs mères), 8 sub-adultes (individus non matures sexuellement), 4 adultes et 7 individus dont l'âge ne nous a pas été transmis.

Sur les 8 signalements de sub-adultes, aucun n'était en situation de détresse. Ils étaient tous en phase de repos, un peu à l'écart de la colonie. En 2021, la majorité de ces cas se sont produits en décembre, sur le secteur du Hourdel. En effet, il s'agit de la période éprouvante pour ces jeunes individus qui doivent passer la mauvaise saison, et du secteur où se situe le gros de la colonie et le plus accessible par le grand public. La probabilité de détection en est donc augmentée.

**Dans les 15 signalements de jeunes phoques veaux-marins non émancipés, 6 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état** par un membre du RNE. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser et d'informer le grand public.

Les 9 individus restants nécessitaient une prise en charge et ont été transportés vers un centre de soins par Picardie Nature (figure 13) : 5 à la LPA de Calais (Hekla avec la bague n°589, Côme n°592, Sancy n°591, Fournaise n°593 et Irazu n°594) et 4 au CHENE (Fuji, Kili n°272, Piton n°273 et Magnolia n°277). Un tableau récapitulatif des signalements des jeunes phoques veaux-marins se trouve en annexe 3.



**Figure 13** : Exemple de 2 jeunes phoques veaux-marins non émancipés nécessitant une prise en charge.  
A gauche : Hekla, jeune femelle retrouvée le 17/06 au pied du Blockhaus du Hourdel (photo Sarah Monnet).  
A droite : Fournaise, jeune femelle retrouvée sur une plage fréquentée du Crotoy le 05/07 (photo Simon Thiery).

#### **vi. Localisation des signalements**

En 2021, l'ensemble des signalements reçus s'est réparti sur un secteur compris entre Le Touquet (62) et Mers-les-bains, avec une majeure partie entre la baie d'Authie et Cayeux-sur-mer.

Fin d'année 2019, **un outil a été créé par Jean-Baptiste Desbas, gestionnaire de la base de données, afin de mieux restituer et valoriser les données naturalistes saisies sur clicnat.fr : oursin.clicnat.fr**. Une couche cartographique a ainsi été créée afin de visualiser plus facilement la localisation des signalements (figure 14).

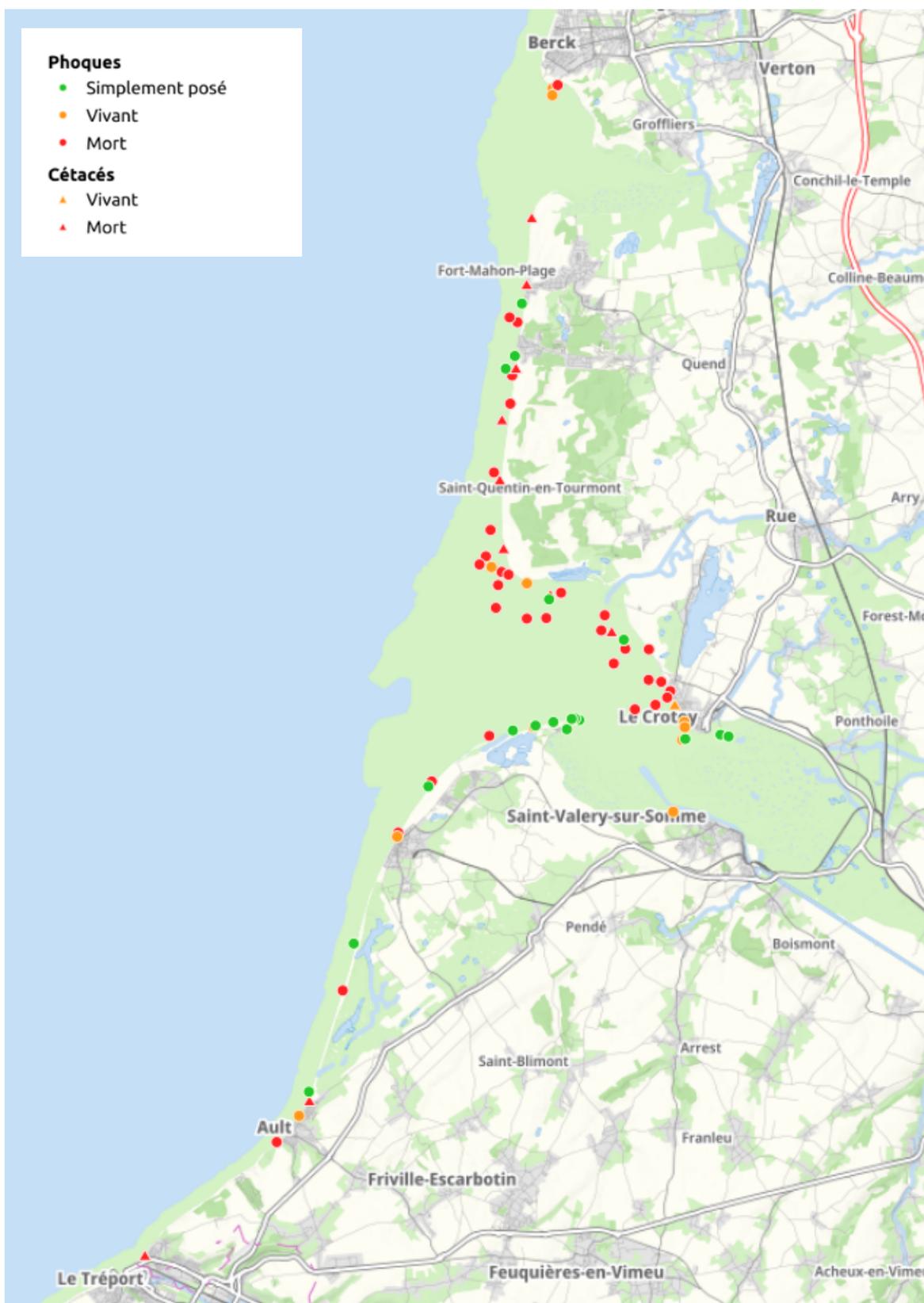


Figure 14 : Localisation des signalements de mammifères marins échoués reçus en 2021 (oursin.clicnat.fr).

On peut ainsi y voir aisément que **les signalements de phoques simplement posés se concentrent en baie de Somme**, et particulièrement au niveau du Hourdel et du Crotoy. Il s'agit essentiellement de jeunes de l'année. Leur localisation n'est pas anormale puisque les individus se trouvent à proximité des reposoirs, et donc de la colonie de phoques. Ces signalements se situent également sur des zones fortement fréquentées par du grand public non averti, favorisant ainsi l'observation et le recensement de ces individus comme étant échoués.

## 2. Contribuer à la connaissance des phoques

Dans la mesure du possible, Picardie Nature essaie de valoriser au maximum les données collectées sur le terrain par les bénévoles, que ce soit via des moyens de communication internes (article sur le site internet ou dans la revue naturaliste picarde) ou externes.

Picardie Nature mène également des études spécifiques ou participe à des études menées par d'autres structures régionales, nationales, voire internationales.

La salariée du programme et/ou les bénévoles réguliers participent dans la mesure du possible aux différentes réunions et rencontres liées aux Mammifères marins.

Pour finir, Picardie Nature répond aux sollicitations des partenaires et des politiques publiques en ce qui concerne l'échange et le partage d'informations naturalistes.

### **4.a. Les études et expertises menées en interne ou avec des partenaires**

#### **i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris**

Depuis l'hiver 2018/2019, deux naissances sont répertoriées chaque année et proviennent des deux mêmes femelles (cf. partie 3.a.iv). Cette double naissance soulève depuis de nombreuses **interrogations quant au lien possible entre les deux femelles, notamment sur leur lien de parenté.**

Pour répondre à cette interrogation, **une étude génétique est actuellement en cours** avec le laboratoire BioGeMME (Biologie et Génétique des mammifères marins) de l'UFR Sciences et Techniques de Brest. Une sauvegarde des échantillons disponibles par l'Observatoire Pelagis et Picardie Nature a tout d'abord été réalisée par leur soin, avant de débiter les analyses.

La première analyse effectuée en 2021 révèle que les résultats obtenus à l'heure actuelle ne peuvent contredire l'hypothèse de filiation entre les deux femelles. Étant un procédé long, elles continueront en 2022 avec la poursuite des analyses de polymorphismes de génome nucléaire, afin d'estimer les relations familiales probables et / ou possibles.

Cependant, une analyse génétique reste un procédé long et coûteux. Le matériel biologique nécessaire est également difficile à obtenir (chance de découverte, possibilité d'échantillonnage, qualité du prélèvement, possibilité de stockage et de transfert...).

Une solution plus simple, logistiquement et techniquement, a donc également été préparée de façon complémentaire : le baguage. Avec un dérangement minimal sur l'individu, ce marquage pérenne permet ainsi d'identifier l'animal sur le long terme et de documenter efficacement l'implantation d'une nouvelle colonie en Manche Est. Ce procédé permettra ainsi de suivre le devenir des jeunes phoques gris nés sur le territoire picard, et de disposer d'éléments supplémentaires pour déterminer la fidélité au site de reproduction, le lien de parenté entre individus, la transmission de comportement et d'apprentissage liés au milieu de vie...

Un CERFA de **demande de dérogation pour la capture de spécimens d'espèces animales** protégées a donc été déposé en janvier 2019. Après les avis favorables de la DREAL Hauts-de-France (Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement), du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature), et du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, **les opérations de baguage ont donc pu commencer durant la saison de reproduction 2019/2020.**

Après un premier jeune bagué cet hiver-là (un mâle bagué 464 à gauche le 01/02/2020), **deux autres individus ont pu être bagués durant l'hiver 2020/2021** (cf. partie 3.a.iv) :

- une jeune femelle, née de Fauvette, baguée 467 à palmure droite le 09/01/2021,
- un jeune mâle, né de Vanesse, bagué 468 à gauche le 03/02/2021.

## ii. Atlas Mammifères des Hauts-de-France

Picardie Nature, le GON et la CMNF ont entrepris la réalisation d'un Atlas régional des Mammifères regroupant les Mammifères terrestres, marins et les Chiroptères. **L'objectif de cette démarche était initialement de recenser, entre 2010 et 2020, les Mammifères des Hauts-de-France et de cartographier leurs secteurs de présence.** Du fait des restrictions sanitaires mises en place en 2020, une prolongation de cette période jusqu'en 2022 a été actée. Cette grande enquête sera l'occasion d'améliorer les connaissances sur ces animaux, souvent discrets et méconnus, en termes de distribution et d'effectifs.

Concernant les Mammifères marins, les imports de données ont continué en 2021 pour augmenter le nombre de données disponibles en base. Il s'agit presque exclusivement des dénombrements de phoques (Phoque veau-marin et Phoque gris), effectués par le réseau Mammifères marins et des signalements d'individus échoués, centralisés via le Réseau National Echouage. Quelques données ont également été saisies directement sur clicnat.fr par des bénévoles de l'association et le grand public.

Pour augmenter le nombre de ces dernières, une réflexion a été menée en 2019 pour relancer un programme de science participative permettant au grand public de faire remonter plus simplement ses observations. Elle a abouti en 2020 avec la réalisation d'un flyer et d'une affiche (figure 15) pour inviter le grand public et les pratiquants d'activités nautiques à partager leurs observations. Leur diffusion a commencé à se faire numériquement (<http://l.picnat.fr/rln>) et sera poursuivie sur le territoire en 2022.



**Figure 15 :** Affiche et flyer réalisés pour inviter à partager les observations de mammifères marins (réalisation Lucile Carton).

## iii. Référentiel faune et Indicateurs Hauts-de-France

En 2019, les **premiers référentiels faunistiques à l'échelle des Hauts-de-France** ont été mis en place en lien avec divers partenaires (CEN des Hauts-de-France et GON en particulier). Le choix a été fait de commencer par la réalisation de référentiels pour 9 groupes de faune bien connus dans la région, dont les Mammifères marins (Amphibiens-Reptiles, Araignées, Coccinelles, Odonates, Orthoptères, Papillons de jour et zygènes, Syrphes, Mammifères et Oiseaux). L'élaboration de ces différents référentiels a été réalisée en 2019 et finalisée puis diffusée en 2020.

Après ce travail d'élaboration de la première version du référentiel Hauts-de-France, 2021 marqua l'heure de la actualisation de ce référentiel. Il sera finalisée courant 2022.

De façon complémentaire, en 2020 et 2021, **le référentiel des espèces sensibles** a été élaboré. En effet, les directives européennes prévoient une obligation de diffusion en *opendata* des données brutes relatives à l'environnement détenues par des structures publiques ou entrant dans le cadre d'une enquête publique : c'est un droit d'information du citoyen. Cependant, des exceptions à cette obligation sont prévues, notamment lorsque la diffusion peut porter préjudice aux espèces.

#### iv. Actualisation du POLMAR Terre

La disposition spécifique POLMAR (POLLution MARitime)/Terre a été créée afin de permettre aux autorités terrestres de faire face à une pollution ou à un risque de pollution par hydrocarbure, sur le littoral. Il servira ainsi :

- d'outil pour identifier au préalable les sites sensibles,
- de support de communication et d'identification des points de vigilance pour les opérations de nettoyage,
- de mettre à disposition, en période de crise, des informations permettant d'avoir une vision synthétique des enjeux en présence.



Ce plan est révisé périodiquement pour s'adapter à l'évolution constante du littoral et de ses enjeux. Dans ce cadre, notre expertise a été demandé en 2021 pour vérifier les zones de stockage et accès proposés, et contrôler s'ils ne sont pas dommageables pour la faune (les phoques, dans notre cas) et pour la flore, de proposer d'autres possibilités, et en cas de besoin, d'émettre des recommandations pour être le moins impactant possible.

#### v. Synthèse des connaissances aux échelles régionales, nationales et européennes

Comme chaque année, l'association a également été sollicitée pour transmettre les données concernant les effectifs de phoques dénombrés par le réseau Mammifères marins. Ces données annuelles sont compilées à l'échelle nationale et sont utilisées par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), l'Observatoire PELAGIS et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC, CNRS / La Rochelle Université) afin de renseigner :



- Les indicateurs du Working Group on Marine Mammal Ecology (WGMME) de l'International Council for the Exploration of the Sea, (ICES), transmis annuellement par chaque pays de l'Atlantique Nord.



- Les indicateurs M3 et M5 concernant les populations de phocidés pour la convention OSPAR (M3 : grey and harbour seal distribution and abundance ; M5 : grey seal pup production).



- Les indicateurs de certains descripteurs de la Directive Cadre Stratégie sur le Milieu Marin (DCSMM) : ° Le D1 : Diversité biologique : 1.1 Répartition des espèces (aire de répartition), 1.2 : Taille des populations (abondance) ; 1.3 État des populations (caractéristiques démographiques des populations), ° Le D4 : Réseau trophique : 4.1 Productivité ; et 4.3 Abondance, répartition des groupes trophiques.



- L'état de conservation du phoque veau marin et du phoque gris, qui est également évalué dans le cadre de la Directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne (Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages).

- Les indicateurs de l'Observatoire National de la Biodiversité.
- Le SINP (Système d'information Nature et Paysage).



- Les observatoires régionaux (l'observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, l'agence normande de la biodiversité et du développement durable,

l'agence bretonne de la biodiversité).

#### 4.b. Participation au Réseau National Phoques

Sous l'impulsion de Sophie Poncet de l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) et de Cécile Vincent du CEBC, le **Réseau National Phoques s'est reformé en 2019**. Il a pour objectif de réunir tous les acteurs étudiant les phoques en France (sur l'ensemble des façades Manche-Mer du Nord et Bretagne, ainsi que Saint-Pierre et Miquelon).

En 2021, le séminaire annuel a été organisé en visioconférence du fait de la situation sanitaire. Il s'est tenu le 14/01/2021 et a permis de faire un bilan de l'année écoulée et de discuter des projets et axes de travail à mener en 2021.

Suite à ce premier temps d'échange national, plusieurs groupes de travail se sont tenus pour faire avancer des sujets communs à l'ensemble de nos structures :

- le 27/04/2021 : un GT portant sur les interactions avec la pêche. Ce fut l'occasion de faire un bilan sur la question et de trouver des pistes de réflexions pour faire avancer cette problématique, plus ou moins importante suivant les secteurs géographiques. créer des échanges avec la profession et trouver des solutions pour permettre une cohabitation entre phoques et activités humaines ;

- le 26/05/2021 : un GT sur l'homogénéisation des critères de photo-identification concernant les phoques veaux-marins. En effet, le vocabulaire utilisé sur les différents sites n'étaient pas forcément défini de la même façon, entraînant des incompatibilités de comparaison de catalogue inter-sites.

- le 13/10/2021 : un GT portant sur l'incorporation des critères homogénéifiés pour la photo-ID des phoques veaux-marins et des phoques gris dans l'outil OBSenMer. Cet échange a permis de mettre rapidement à jour les critères sur la plateforme grâce à la réactivité du GECC, structure administratrice du site. Elle fut ainsi opérationnelle en fin d'année 2021.

De même, un comité de coordination s'est créé afin de dynamiser le Réseau National Phoques en regroupant plusieurs forces vives. Picardie Nature s'est tout naturellement portée volontaire pour faire partie de ce comité.

**La reformation de ce réseau a aussi été marquée par la mise en place d'une note de synthèse annuelle à l'échelle de la métropole.** La note sur le recensement des colonies et reposoirs de phoques en France en 2019 est ainsi parue en 2020, et la suivante ne devrait pas tarder à être finalisée (figure 16). Elle sera, comme la précédente, disponible sur le site internet [milieumarinfrance.fr](http://milieumarinfrance.fr), en version française et anglaise.

Recensement des colonies et reposoirs de phoques en France en 2019



Sophie Poncet, Maëlla Sicard, Marie Le Baron, Marie-Françoise, Audrey Héron, Marie-Hélène Fremau, Thomas Lecarpentier, Jean-François Elser, Cécile Giroux, Sarah Moreau, Céline Raab, Isidre Kargourapoulos, Jérôme Leleuvre, Aymeric Everard, Françoise Colomb, Marion Diard Combot, Pascal Provost, Arnel Demina, Frank Urlicidaru, Daniel Kordich, Bruno Lefournel, Cécile Vincent.

Rapport annuel collectif du Réseau National Phoques, Juin 2021



Figure 16 : Note de synthèse rédigée par le réseau national phoques.

## 4.c. Participation aux réunions et séminaires

### i. Participation aux réunions partenariales et instances de gestion

Picardie Nature participe annuellement au comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme. Ce temps d'échange est l'occasion de présenter les actions entreprises et les résultats obtenus au cours de l'année, et de faire un bilan des observations réalisées. En 2021, il s'est tenu le 02/12/2021.

Il fut également l'occasion de faire un bilan de l'évaluation du plan de gestion 2017-2021 et de la réflexion concernant la rédaction du nouveau plan de gestion à venir. En effet, 2021 marqua l'année de transition entre ces deux documents de gestion.

Les actions du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme étant inscrites au plan de gestion, l'association a donc été sollicitée pour réaliser l'évaluation de ces dernières, et de rédiger les nouvelles fiches actions pour le plan suivant.

Pour ce faire et faciliter les échanges avec l'ensemble des acteurs présents en réserve, le réseau Mammifères marins a été invité à 3 ateliers de travail, reprenant les 3 grandes thématiques d'actions du plan de gestion. Ils ont lieu le 01/06 sur les suivis des espèces et des habitats, le 08/06 sur la gestion des habitats et le 14/06 sur la gestion des activités humaines.

L'évaluation du plan de gestion 2017-2021 a été finalisée en 2021, et la rédaction du nouveau plan le sera au cours du premier trimestre 2022.

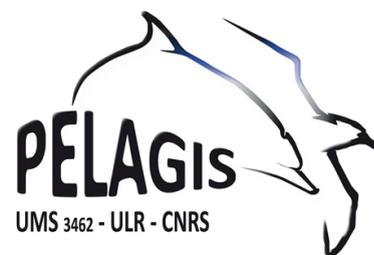
### ii. Séminaire RNE

**Comme chaque année, depuis l'intégration de Picardie Nature au sein du Réseau National Echouage, l'association a participé à son séminaire annuel.**

Il s'agissait cette année de la XXIII<sup>e</sup> édition du séminaire du Réseau National Echouages. En 2021, il aurait dû se tenir en Picardie et être co-organisé par l'association. Malheureusement, la pandémie et les restrictions sanitaires encore en place n'ont pas permis l'organisation de cet événement au niveau régional. Il sera repoussé à l'automne 2022 si la situation le permet.

A la place de cet événement régional, un séminaire hybride (en présentiel avec jauge et en visio) a été organisé sur La Rochelle par l'Observatoire PELAGIS les 10 et 11 décembre 2021. Malgré ce format inhabituel, il a permis à de nombreuses personnes d'y assister puisque les contraintes de déplacement n'étaient pas bloquantes.

Toutes les informations sur ce séminaire, ainsi que les interventions réalisées, sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire Pelagis : <https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/echouages/seminaires-rne/>.



### **3. Protection des phoques en baie de Somme**

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat et de leur mode de vie. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Les bénévoles présents sur le terrain interviennent donc, principalement durant la période estivale, pour protéger les reposoirs sensibles et les phoques isolés. S'ils ne peuvent pas intervenir directement lors d'un dérangement, ils notent la source de celui-ci, afin de pouvoir sensibiliser, par la suite, l'activité concernée et trouver un moyen de concilier activités humaines et présence des phoques en baie de Somme.

Cependant, l'année 2021 fut encore marquée par la pandémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires successives. Les actions de sensibilisation, tout comme l'organisation d'une "Surveillance estivale", furent impossibles cette année.

#### **5.a. Interventions en cas de dérangements**

Les phoques se reposent sur les bancs de sable émergés à marée basse. Ils s'y installent dès leur apparition au début de la marée descendante et y restent jusqu'à leur recouvrement par le flot. Ce repos leur permet de reprendre de l'énergie et d'entretenir une couche de graisse sous-cutanée. En été, ils profitent également du soleil pour synthétiser de la vitamine D, profitable à la mue. Les bancs de sable sont aussi les lieux de mise bas et d'allaitement.

Les activités humaines peuvent engendrer une modification de ce comportement naturel : c'est ce que l'on appelle un « dérangement ». Lorsque celui-ci est important, allant jusqu'à entraîner la fuite des phoques, qui prennent peur et qui vont se réfugier à l'eau, on parle alors de « mise à l'eau ».

Afin d'éviter les dérangements, les bénévoles présents sur le terrain vont ainsi à la rencontre des personnes susceptibles de provoquer un dérangement, mais aussi suite à un dérangement, afin de les sensibiliser : c'est ce que l'on appelle une « intervention ».

##### **i. Nombre de dérangements et de mises à l'eau**

Lors de chaque session de terrain, les bénévoles recensent habituellement les dérangements observés, et interviennent lorsque cela est possible.

Cependant, l'année 2021 fut encore marquée par la pandémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires successives. Les actions de sensibilisation, tout comme l'organisation d'une "Surveillance estivale", furent donc impossibles cette année. Cela a engendré une forte diminution de la présence des bénévoles sur le terrain, tout au long de l'année, ne permettant pas de recenser de manière représentative les dérangements subis par les phoques.

En effet, seules 44 perturbations furent notées en 2021 (pour rappel 306 en 2019), alors qu'il a clairement été constaté, par tous les acteurs du territoire, une augmentation significative du nombre de dérangements et de mises à l'eau depuis 2 ans.

Ce fut notamment le cas en période estivale où les difficultés à partir en vacances à l'étranger ont, cette année encore, entraîné une arrivée massive de touristes sur l'ensemble du littoral, et notamment en baie de Somme.

## ii. Activités génératrices de dérangements

Malgré l'absence de recensement protocolé des dérangements, les observations de terrains ont permis d'établir de grandes tendances concernant les activités génératrices de dérangements.

**Comme chaque année, elles sont essentiellement d'origine maritime et terrestre.** Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks, notamment des individuels ou des sorties guidées successives. Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs, dont des photographes amateurs peu scrupuleux (figure 17) et des chiens non tenus en laisse par leurs propriétaires.



Figure 17 : Exemple de dérangements recensés la même journée sur le reposoir R7 (photos Sarah Monnet).

**Plus que le nombre de dérangements, c'est la répétition de ceux-ci au cours d'une même marée qui a engendré une grande inquiétude.** En effet, les journées où le nombre de dérangements dépassait le nombre de 10 n'étaient pas rares, notamment sur des zones où stationnaient des couples mères-petits. Pour ne citer qu'un exemple, sur la journée du 20/06, au cours des 6h de terrains réalisés par les bénévoles, 11 dérangements ont eu lieu sur le même reposoir. Accueillant initialement près de 250 phoques, dont des couples mères-petits, ils n'étaient plus qu'une 10aine après cette succession de dérangements.

**Ces dérangements successifs ont ainsi engendré la dispersion de nombreux jeunes non sevrés** qui se sont retrouvés seuls en haut de plage sur tout le pourtour de la baie (Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Le Hourdel...).

En plus de ces activités "habituelles" en baie, **de plus en plus de nouvelles activités sont observées** en baie et sur l'ensemble du littoral. Nous pouvons citer par exemple l'essor du drone de loisir qui, en plus d'être interdit sur des zones fréquentées et dans les réserves nationales, provoquent de gros dérangements sur les phoques et les oiseaux.

## iii. Localisation des dérangements

**Les dérangements ont eu lieu majoritairement en bordure du chenal de la Somme.** En effet, c'est dans cette zone que se trouve le plus grand nombre de reposoirs appréciés des phoques, mais également la plus grande affluence touristique du fait de son accès facile.

**Ainsi, les reposoirs « R4 », « R5 » et « R6 » ont été particulièrement touchés.** Or, ce sont également ces reposoirs qui accueillent le plus grand nombre de jeunes phoques veaux-marins en période de reproduction.

**De même, le reposoir « R7 » a été grandement touché par ces dérangements à répétition,** notamment en cette fin d'année. En effet, les derniers gros coefficients ont façonné ce reposoir de telle sorte qu'il accueille une part importante de la colonie. Or, il se trouve sur une zone facilement visible et accessible du grand public. C'est donc une zone fortement fréquentée, sans barrière naturelle pour limiter l'approche des personnes, provoquant ces dérangements à répétition.

## 5.b. Surveillance estivale

En période de reproduction des Phoques veaux-marins, une "surveillance estivale" est habituellement mise en place chaque année depuis 1990. Les années 2020 et 2021 furent l'exception à la règle puisque cette opération n'a pu être organisée du fait de la crise sanitaire.

Seuls les bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature, dont des détenteurs de la "carte verte" se sont relayés en période de naissance pour assurer des "interventions estivales" en cas de signalements de jeunes phoques échoués.

Ces signalements ont été d'autant plus nombreux que l'absence quotidienne de bénévoles sur le terrain et l'affluence massive de touristes depuis 2 ans ont entraîné de nombreuses séparations de couples mères-petits. De nombreux jeunes se sont donc retrouvés isolés en haut de plage, et les nombreux comportements inadéquats des personnes sur place ont empêché toute chance de retrouvaille entre la mère et son jeune.

### i. Principe

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangements peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces mammifères marins.

En effet, dès lors qu'une activité humaine s'approche d'un groupe de phoques qui se repose hors de l'eau à marée basse, les animaux prennent peur et peuvent se mettre à l'eau. Ce comportement peut être problématique à divers niveaux :

- leur temps de repos s'en trouve perturbé ;
- le temps d'allaitement des jeunes s'en trouve diminué ;
- dans le mouvement de panique, les couples mère-petit peuvent se perdre de vue, et le jeune non émancipé, alors séparé de sa mère, se laisse dériver jusqu'à l'échouage. Ils peuvent se retrouver, mais malheureusement pas toujours. De plus, certains comportements humains inadaptés peuvent empêcher ces retrouvailles et diminuer fortement les chances de survie du jeune.

La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru. C'est pourquoi, une « surveillance estivale » est habituellement mise en place annuellement par l'association depuis 1990. Dans le cadre de cette action, Picardie Nature accueille des bénévoles estivaux pour prêter main-forte aux bénévoles réguliers durant cette période. Ils sont présents quotidiennement en baie pour réaliser un suivi de la population, pour protéger les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue), et pour sensibiliser et informer le grand public sur la biologie de l'espèce et son environnement.

La « surveillance estivale » correspond donc à un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, puisqu'elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon amplifiée sur les 3 mois estivaux (juin, juillet et août).

Lors de leur présence sur le terrain, les membres de Picardie Nature participant à la « surveillance estivale » sont alors reconnaissables à leur gilet bleu « étude et protection des phoques ». Régulièrement, des personnes viennent à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent ainsi également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat, la baie de Somme.

## ii. Organisation

Cette année encore, la décision a été prise d'annuler la "Surveillance estivale" du fait de la crise sanitaire. Pour pallier cette situation exceptionnelle, les bénévoles réguliers de l'association, dont les détenteurs de la "carte verte" se sont rendus disponibles pour répondre aux signalements d'animaux échoués, notamment les jeunes phoques veaux-marins de l'année. Ils se sont ainsi mobilisés pour venir en aide aux jeunes posés, les transporter en centre de soin si nécessaire et gérer les jeunes morts lorsque cela était possible.

**En 2021, ce sont ainsi 7 bénévoles réguliers qui se sont fortement investis et relayés sur le terrain durant toute la période des naissances :** DUBOIS Amélie, MARTIN Christine, MARADENNE Maxian, MERANGER François, MESTRE Julie, OBERTI Camille, RENAUDIN Laurence, VARIN Corinne. **Un grand merci à eux pour leur dévouement et leur implication sans faille!**

Un coordinateur salarié, THIERY Simon, a également pu être embauché sur la période estivale pour prêter main forte à l'équipe bénévole. De même, la salariée référente, également détentrice de la "carte verte" s'est vu du temps dégagé sur cette action pour pouvoir prêter main-forte à l'équipe en place et les relayer sur leur jours de repos.

Nous espérons pouvoir reprendre une organisation de la "surveillance estivale" de façon normale le plus rapidement possible, bien que la situation soit toujours complexe concernant les possibilités de logement des bénévoles sur la côte. En effet, le loueur de gîte avec qui nous avions l'habitude de travailler a cessé son activité. **Il va donc falloir que l'on trouve une solution sur cette question, au risque de ne pas pouvoir pérenniser cette action, au combien importante pour le devenir de la colonie de phoques en baie de Somme.**

## iii. Les différents volets d'actions

Par leur présence quotidienne sur le terrain, les bénévoles mobilisées réalisent ainsi normalement les 3 volets du programme :

- le volet étude, avec le suivi de la population et des naissances ;
- le volet protection, afin d'empêcher le maximum de dérangement sur les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue) ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

### ° Volet étude

Au cours de l'été 2021, 18 sessions de terrain ont tout de même pu être maintenues. Autrement dit, 8 marées basses ont pu être prospectées dans un but de suivi scientifique, et certaines grâce à des méthodes complémentaires : terrestre et maritime ; voire terrestre, maritime et aérienne. Ainsi, durant l'été, on dénombre :

- 13 comptages terrestres ;
- 2 comptages maritimes ;
- 3 comptages ULM.

Comme développé dans la partie 3.a.ii., **ces comptages estivaux ont permis de déterminer le maximum de phoques veaux-marins observés** sur les bancs de sable, ainsi que le nombre de naissances pour l'année 2021. Pour rappel, ce maximum est de 755 phoques veaux-marins, dénombrés lors d'un comptage ULM le 08/07/2021. Quant au nombre de naissances de 178, il a été déterminé à partir du comptage du 08/07/2021, auquel ont été ajoutés le nombre d'échouages de jeunes phoques recensés jusqu'à cette date.

## ° Volet protection

**Ce volet est l'objectif même de la « surveillance estivale ».** En effet, il va permettre de protéger les reposoirs et/ou les individus isolés, qu'ils soient jeunes ou adultes, afin de garantir une zone de tranquillité. Cette tranquillité relative permettra ainsi le bon déroulement du cycle biologique des deux espèces de phoques, et surtout de la reproduction du Phoque veau-marin.

Ce volet a été particulièrement touché par l'absence d'organisation normale de la "surveillance estivale". En effet, il regroupe habituellement de nombreuses actions :

- intervenir avant un potentiel dérangement sur un reposoir de marée basse ou de marée haute ;
- informer les gens suite à un dérangement, pour les sensibiliser sur les éventuelles conséquences biologiques et physiologiques pour les espèces ;
- intervenir pour éviter un potentiel dérangement passif (les phoques ne peuvent revenir sur un reposoir si un élément y stationne) ;
- demander au public de s'éloigner lors de la découverte d'un jeune individu, pour lui offrir une zone de tranquillité, essentielle aux retrouvailles mère-petit, et informer les personnes présentes sur cette demande,
- relever le nombre de dérangements sur la colonie.

En 2020, seule la 4e action a pu être mise en place grâce à la mobilisation des bénévoles réguliers détenteurs de la "carte verte", qui se sont relayés pour protéger les jeunes individus découvertes sur le haut de plage. En plus de matérialiser une zone de tranquillité et d'informer le grand public s'en approchant, il ont pu vérifier l'état de l'animal et décider de la conduite à tenir, suivant son état de santé et la situation environnante.

Ce cas de figure s'est surtout produit sur la période comprise entre fin-juin et mi-juillet, durant le pic des naissances. La découverte de jeunes individus y était donc plus fréquente, d'autant plus suite aux nombreux dérangements enregistrés sur les reposoirs accueillant des couples mères-petits (cf. partie 5.a.iii.). **En 2021, sur cette courte période de 3 semaines, 32 jeunes Phoques veaux-marins non émancipés ont d'ailleurs été signalés comme échoués.**

C'est également à cette période que les actions de protection et de sensibilisation sont les plus importantes vis-à-vis du grand public. **Bien souvent, les personnes découvrant un jeune individu n'ont pas les bons réflexes en sa présence, par manque de connaissances sur la biologie de l'espèce.** Or, cette année encore, les jeunes phoques retrouvés seuls étaient situés dans des zones très fréquentées du public (cf. partie 3.c.vi.).

Il est donc très important d'apprendre à un maximum de personnes à faire la différence entre un phoque réellement en détresse et un phoque en train de se reposer. Beaucoup pensent qu'un jeune phoque sur le haut de plage est systématiquement en détresse et nécessite une capture et des soins. Mais ce n'est pas toujours le cas. **La plupart du temps, un jeune phoque retrouvé seul en haut de plage est dans une situation de repos et d'attente du retour de sa mère.**

Dans le cas d'un jeune au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué ne peut lui être que préjudiciable. Le mieux à faire est de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de tranquillité possible autour de l'animal pour permettre à sa mère de revenir pour le récupérer et le nourrir.

Le début juillet fut une période particulièrement difficile lors de cet été 2021. En effet, le nombre de dérangements étant conséquents, alors que les bénévoles présents sur le terrain ont été peu nombreux, beaucoup de jeunes se sont retrouvés seuls sur l'éstran. De plus, nous avons observé de nombreux comportements inadaptés en présence d'un phoque, encore plus que les autres années, notamment pour la prise de photographies au smartphone (figure 17).

De même, le nombre de jeunes non émancipés retrouvés morts en baie de Somme a également augmenté de manière significative ces deux dernières années. Il est passé de 12 en 2019, à 19 en 2020, et 16 en 2021.

**Malgré cet été à la gestion très complexe, de belles initiatives sont à saluer et à remercier.** Merci aux policiers municipaux du Crotoy venus aider les bénévoles à protéger de jeunes phoques, et aux gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme ayant facilité nos déplacements et aussi pris part à la gestion des jeunes échoués.

Merci également à ces personnes anonymes qui ont été à l'origine de belles initiatives afin de sensibiliser les gens autour d'eux et d'assurer la protection d'un jeune phoque seul sur la plage. Un grand merci à elles pour leur geste !

#### ° Volet sensibilisation

Tout comme le volet protection, celui-ci a été lourdement impacté par les restrictions sanitaires. Aucun point d'observation et aucune sortie n'a pu être organisé cet été.

#### iv. Bilan horaire

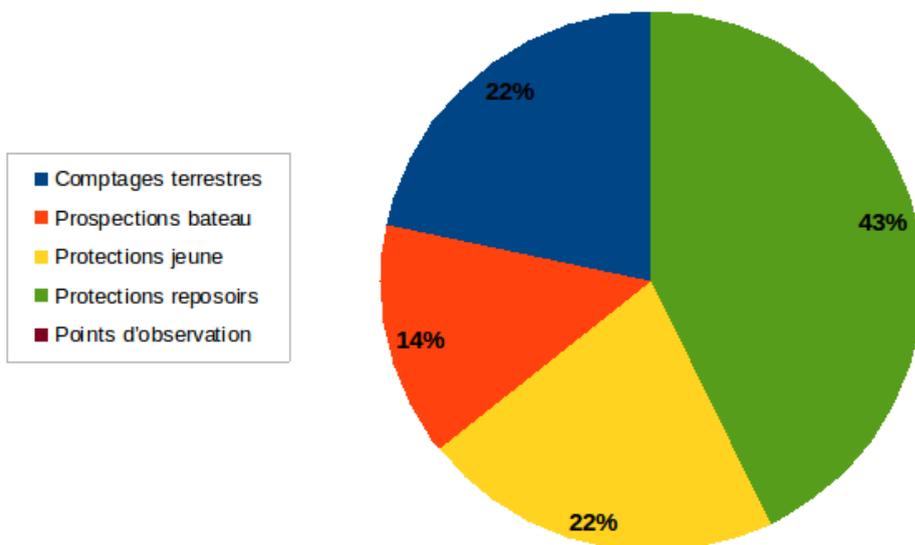
L'ensemble des actions réalisées durant la « surveillance estivale » n'aurait pu se faire sans la mobilisation des bénévoles réguliers. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Ainsi, malgré une année marquée par la crise sanitaire, **l'investissement des bénévoles en période estivale (sans compter la présence du coordinateur salarié et de la salariée référente), représente plus de 57 journées.hommes, soit près de 400h heures passées sur le terrain.** En ce qui concerne les actions réalisées, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 1). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans le volume horaire.

**Tableau 1 : Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles estivaux au cours de la surveillance estivale 2020.**

	Comptages terrestres	Prospections bateau	Protection s jeune	Protections reposoirs	Points d'observation	Total
Nombre de sessions	6	2	10	7	0	25
Temps de terrain	25h45	14h	48h	50h	0h	137h45
Temps Cumulé	86h30	56h	86h	171h	0h	399h30
Journée.hommes	12,36	8	12,29	24,43	0,00	57,07

**De façon globale, en terme de proportion, c'est l'action de de protection des reposoirs qui a été dominante** et représentent 43 % du temps bénévole (figure 18).



**Figure 18** : Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles estivaux en 2021.

### 5.c. Surveillance hivernale

Contrairement à la "surveillance estivale", la "surveillance hivernale" est une action récente. En effet, elle fait suite au premier suivi d'un couple mère-petit de Phoque gris en 2014.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature et des bénévoles ponctuels se sont relayés quotidiennement. Ils sont au nombre de 24, et se sont relayés quotidiennement, fêtes de fin d'année comprises, pour assurer la tranquillité des couples mères-petits.

La surveillance hivernale durant la saison 2020/2021 représente 661 heures d'investissement bénévole, soit plus de 94 journées.hommes.

#### i. Principe

La période hivernale correspond, elle, à la période de reproduction du Phoque gris. Les naissances en baie de Somme sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit.

L'année 2014 marqua ainsi le début d'une réflexion au sujet de la mise en place d'une surveillance hivernale. En effet, bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait de son climat, les plages restent tout de même très fréquentées. La nécessité de protéger le couple mère-petit de tout dérangement éventuel était donc évident.

Ainsi les bénévoles se relaient à proximité pour assurer une zone de tranquillité du jeune et pour assurer le retour de la mère venant l'allaiter. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les activités observés aux alentours au sujet des périodes sensibles que sont l'allaitement et le sevrage pour cette espèce.

Effectivement, le Phoque gris a une stratégie bien différente du Phoque veau-marin, liée à la particularité du jeune. On l'appelle blanchon car il est recouvert d'un pelage blanc qui n'est pas encore adapté à la nage. La mère le laisse donc seul en haut de plage et revient l'allaiter durant la journée. Elle peut ainsi parcourir des kilomètres sur le sable pour rejoindre son jeune à marée basse.

## ii. Organisation

En termes d'organisation, la surveillance hivernale débute dès le signalement ou la découverte d'un blanchon et se termine lorsqu'il n'est plus observé. Les bénévoles se relaient ainsi quotidiennement, avec une équipe le matin et une équipe l'après-midi, faisant abstraction de la météo et des fêtes de fin d'année. Les sessions de terrain sont également longues, du fait du temps de trajet important pour arriver au site.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature se sont relayés quotidiennement. Ils ont également été aidés par des bénévoles ponctuels désirant aider à la protection de cette espèce sur leur temps libre ou durant leurs vacances dans la région. **Ils sont au nombre de 24 :**

BEAULIEU Stéphanie, DELCOURT Régis, DUBOIS Amélie, FREMAU Jean-Louis, GREVOT Alain, GUIDE Patrick, HERNANDEZ Olivier, KOZOULIA Alice, LEVIEZ Frédéric, MARADENNE Maxian, MARTIN Christine, MARZI Maxime, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, RENAUDIN Laurence, ROUTA Justine, THIERY Patrick, THIERY Simon, VARIN Corinne, VASSEUR Corinne et Philippine.

Ainsi, l'ensemble de ces personnes ont participé à l'un et/ou l'autre suivi de couple mère-petit :

- de la jeune femelle de Fauvette, découvert le 24/12/2020, observée pour la dernière fois le 10/01/2021, et ainsi suivi **pendant 18 jours** ;
- du jeune mâle de Vanesse, découvert le 22/01/2021, observé pour la dernière fois le 06/02/2021, et suivi **pendant 16 jours**.

Ces découvertes peuvent être faites par des bénévoles de l'association ou par des particuliers qui signalent alors la présence du jeune ou de la mère via le Réseau National Échouage, ou directement à l'association. Par exemple, cette année, Fauvette a pu être observée sur la plage la veille de la mise bas par un couple de vacanciers. Cela a ainsi déclenché le début des prospections et permis de détecter la naissance le lendemain par un bénévole.

Pour avoir une meilleure détectabilité des naissances et/ou des blanchons, des prospections aléatoires, sur les zones favorables et durant la période propice à la mise bas, ont également eu lieu. C'est par cette manière que le jeune de Vanesse a pu être détecté cette année.

## iii. Les différents volets d'actions

**Tout comme le reste du programme, la « surveillance hivernale », comporte également les 3 volets d'action qui sont :**

- le volet étude, avec le suivi des comportements observés ;
- le volet protection, afin de permettre le bon déroulement du sevrage du blanchon ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

### ° Volet étude

Par leur présence sur le terrain, les bénévoles ont pu relever de nombreuses observations comportementales, du jeune, de la mère, d'autres individus à proximité ou encore des interactions mère-petit. **Toutes ces informations sont précieuses pour une meilleure compréhension de la reproduction du Phoque gris.**

Par exemple, le couple de vacanciers ayant découvert le premier jeune de la saison, et qui participe au suivi des naissances de Fauvette depuis 2 ans, a pu à nouveau remarquer un repérage du site de mise bas par la femelle. Elle fut ainsi observée 3 jours avant la date de mise bas sur le secteur, puis régulièrement jusqu'au moment de la naissance. De plus, le secteur choisi est sensiblement le même d'une année sur l'autre, laissant penser à une reconnaissance visuelle de la part des phoques, puisque les éléments du paysage sont très marqués à cet endroit là.

Un autre comportement, relevé chaque année, a de nouveau été noté au cours de cette saison : il s'agit de la différence d'utilisation entre la zone de gestation et la zone de mise bas. En

effet, Vanesse est habituellement observée gestante à partir du mois d'octobre en baie d'Authie, puis disparaît quelques jours avant d'être revue en baie de Somme en compagnie de son blanchon. Durant l'hiver 2020/2021, ce fut à nouveau le cas puisqu'elle fut repérée par l'association ADN le 02/01/2021, soit une 15<sup>aine</sup> de jours avant la naissance de son jeune (figure 19).



**Figure 19** : Observations de Vanesse en baie d'Authie par l'association ADN lors de sa gestation durant l'hiver 2020/2021, le 02/01/2021. (photo Marie-Hélène Fremau).

Pour finir, un 3e blanchon a été découvert mort en réserve le 30/12/2020. Aucune femelle n'a été aperçue à côté et n'a donc pas pu être identifiée. Les suivis des prochaines années nous aideront à savoir si une autre femelle reproductrice est en train de s'installer en baie, et si elle réussira, cette fois, à mener à bien son jeune jusqu'au sevrage.

### ° Volet protection et sensibilisation

**Ce volet est tout aussi important et indispensable pour cette « surveillance hivernale ».** En effet, il va permettre d'assurer une zone de tranquillité autour du blanchon pour que la femelle puisse revenir et l'allaiter. Durant cette période critique, tout dérangement pourrait compromettre le bon déroulement du sevrage du jeune, et donc sa survie.

Dans le cas du Phoque gris et de la période hivernale, ces actions de protection et de sensibilisation sont grandement dépendantes du secteur et de la période dans lesquels le blanchon est découvert. Durant la saison 2020/2021, deux cas de figure ont à nouveau été observés :

- le deuxième jeune, celui de Vanesse, était localisé dans un secteur reculé de la Réserve Naturelle et est né hors période scolaire. Les promeneurs y étaient donc rares. Ce couple mère-blanchon a donc eu la chance de ne pas être dérangé. Le suivi en a été facilité.

- le premier jeune, celui de Fauvette, est né entre Quend-Plage et la pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont en pleines vacances de Noël. Promeneurs, joggeurs et chiens non tenus en laisse y étaient donc réguliers, tout comme les activités professionnelles et de loisirs. Les interactions avec le blanchon ou avec le couple mère-blanchon n'étaient donc pas rares. Protection et sensibilisation étaient ainsi indispensables dans ce cas.

En termes de communication, **une note de positionnement de l'association Picardie Nature sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme a été rédigée fin 2019 (cf. annexe 4 ou <http://l.picnat.fr/qtw>).** En effet, les sollicitations médiatiques à ce sujet étaient de plus en plus nombreuses. La crainte concernant la tranquillité des jeunes et le bon déroulement du sevrage a donc rapidement émergée.

#### iv. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « surveillance hivernale » n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Par leurs prospections en amont, par l'organisation et la mise en place des équipes, par leur présence quotidienne sur le terrain, et par le compte-rendu journalier qui ont été réalisés, la **surveillance hivernale durant la saison 2020/2021 représente 661 heures d'investissement bénévole, soit près de 64 journées.hommes.**

## 2. Sensibilisation et information

Les actions de sensibilisation du grand public ont été fortement impactées au cours de l'année 2021, suite à la crise sanitaire et aux restrictions sanitaires en résultant. Très peu d'animations ont donc pu être réalisées et peu de personnes ont pu être sensibilisées directement par les bénévoles de l'association.

En plus de ces animations habituellement réalisées, d'autres moyens de communication existent au sein de Picardie Nature et du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, afin de sensibiliser un maximum de personnes et de les informer sur leur mode de vie et leur habitat. On peut citer par exemple, les affiches, les listes de diffusion, le livre, le fascicule de terrain ou encore les autocollants. Certains font l'objet d'une simple réimpression d'une année sur l'autre, quand d'autres se voient mis à jour ou ré-édités.

### **6.a. Auprès des adhérents**

Les adhérents de Picardie Nature sont régulièrement informés des différentes actions entreprises par l'association. Cela est permis par l'existence de différents moyens de communication, comme les listes de diffusion.

Les bénévoles réguliers intervenant sur le programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme sont regroupés au sein du réseau Mammifères marins. **Une mailing liste leur permet d'être informés régulièrement de toutes les actions organisées par le programme et de contacter les personnes ressources s'ils souhaitent y participer.** Cette liste de diffusion représente également un lieu d'échange et de partage concernant les actualités régionales, nationales, voire internationales sur les mammifères marins.

**En plus de ce moyen de communication virtuelle, des réunions et rencontres sont organisées lorsque le besoin s'en fait ressentir.** Elles permettent ainsi de pouvoir échanger sur les projets en cours et à venir au sein du réseau. Ainsi, 2 temps d'échanges ont été organisés en 2021 :

- en octobre sur la tenue et l'organisation d'un point d'observation. Il a permis d'échanger avec les bénévoles désirant relancer les points d'observations afin d'avoir des retours d'expérience et des informations complémentaires,
- en décembre sur la reproduction du Phoque gris. Il a permis de faire un point sur les connaissances actuelles sur la question et de pouvoir échanger sur l'organisation de la surveillance hivernale 2020/2021.

## **6.b. Au près du grand public**

### **i. Grâce à de nombreuses actions**

**En 2021, les actions de sensibilisation ont été fortement impactées suite à la crise sanitaire et aux restrictions sanitaires en résultant.** Très peu d'animations ont donc pu être réalisées et peu de personnes ont pu être sensibilisées directement par les bénévoles de l'association.

Elles sont habituellement de natures diverses : points d'observation, sorties guidées, expositions, stands et conférences. Elles sont réalisées grâce à l'investissement des bénévoles, qui sont reconnus par le grand public grâce à leur gilet bleu portant l'inscription « étude et protection des phoques ». Régulièrement, des personnes viennent ainsi à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat.

### **ii. Points d'observation et sorties**

**Les points d'observation sont une des actions de sensibilisation emblématique du programme. Ils sont proposés gratuitement au public et permettent la mise à disposition de longues-vues.** Les personnes s'y rendant peuvent ainsi observer les phoques sur les reposoirs à marée basse. Les bénévoles présents répondent à leurs questions, leur expliquent la biologie et l'histoire des phoques en baie de Somme. Ils les sensibilisent également sur la distance à respecter pour les observer, sans les déranger.

**En 2021, seuls 5 points d'observation ont pu être réalisés à partir de l'automne.** Ils ont tout de même permis de sensibiliser 709 personnes durant les mois de septembre et novembre.

Exception à la gratuité de la majorité des actions de sensibilisation, des sorties guidées peuvent également être animées par les bénévoles réguliers. Celles-ci sont devenues payantes en 2017 pour aider à financer le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. En 2021 cependant, toutes les sorties ont dû être annulées à cause du Covid-19.

### **iii. En cas de risque de dérangement**

A la suite ou en prévention de dérangements, les bénévoles présents sur la période estivale interviennent pour informer et sensibiliser les personnes à l'origine de ces perturbations. En 2021, cette action n'a pas pu être régulièrement mise en place, suite à l'annulation de la "surveillance estivale" (cf. partie 5.b.). Les bénévoles intervenant sur les signalements de jeunes phoques isolés ont tout de même sensibilisé des centaines de personnes en passant le message sur les gestes de bonne pratique à avoir en leur présence.

### **iv. Conférences, stands et expositions**

D'autres formats de sensibilisation sont également mis en place par l'association afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes. Il s'agit des conférences, des stands et des expositions.

Aucune conférence n'a pu être organisée en 2020, mais l'exposition « Les phoques de la baie de Somme » réalisée en 2000 et revue en 2008, comprenant actuellement 14 panneaux, est disponible en deux exemplaires. Elle est prêtée en partie au club nautique de Saint Valéry-sur-Somme depuis l'été 2017. Le deuxième exemplaire a également été prêtée au CPIE des Pays de l'Oise pour une exposition du 06 au 11/10.

Cette année, un stand a également pu être tenu le 19/09/2020 à Fort-Mahon plage lors du Beach Art Festival, organisé par la commune et son office du tourisme (figure 20). Il a permis d'informer le grand public (près de 250 personnes) sur les missions de l'association et de le sensibiliser sur les questions environnementales. Du fait de sa position littorale, les questions des personnes portaient essentiellement sur les mammifères marins.



Figure 20 : Stand tenu à Fort-Mahon plage les 11 et 12/09/2021 lors du Beach Art Festival.

## v. Affiches

Afin de sensibiliser un maximum de personnes sur la différence entre un jeune phoque simplement posé et un jeune phoque réellement en détresse, une affiche avait été réalisée en partenariat avec le Réseau National Echouage et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale en 2017 (figure 21).

Depuis, elle est, chaque année, distribuée largement sur la côte picarde, et via les différents moyens de communication informatique de l'association et des partenaires (site internet, réseaux sociaux, listes de diffusion, communiqué de presse), en amont, et pendant la période de reproduction du Phoque veau-marin.

En 2021, un renforcement de sa distribution a été réalisé avant et au début de la saison estivale par une sensibilisation conjointe des offices du tourisme et des campings avec l'équipe de la RNN Baie de Somme.

Figure 21 : Affiche de sensibilisation concernant le cas des jeunes phoques retrouvés sur les plages - mise à jour en 2021.



Afin que toutes les structures et tout le territoire puissent se l'approprier, elle a d'ailleurs été mise à jour en 2021 en rajoutant l'ensemble des logos des partenaires impliqués.

## vi. Dépliants et fascicules de terrain

Lors des animations, les bénévoles s'appuient sur des fascicules de terrain plastifiés, sur lesquels se retrouvent photos, graphiques et autres renseignements à destination du grand public.

Le dépliant triptyque « Les phoques du littoral Picard », présentant le programme d'étude et de protection des phoques, a été diffusé lors de nos animations depuis plusieurs années. **Ses stocks s'étant épuisés, il a été nécessaire de penser à sa ré-édition.**

Or, depuis la fin du projet "Eco-phoques", nous pensions éditer un document de sensibilisation commun avec l'ensemble des partenaires impliqués dans ce projet. Dans le cadre de cette ré-édition de dépliant, nous nous sommes tout naturellement concertés avec la Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, l'Association Découverte Nature (ADN), le Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), et la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF). **Le contenu de son nouveau dépliant a commencé à être travaillé fin 2020 et a été finalisé début 2021. Ce nouveau document de sensibilisation à l'échelle Hauts-de-France a ainsi pu être imprimé avant l'été (figure 22).**

**Que faire en cas de découverte d'un mammifère marin échoué ?**

Appelez l'Observatoire Pelagis  
05 45 44 99 10

Boignez-vous. Un phoque est un animal sauvage. Il peut vous blesser s'il se sent en danger. Il peut en outre transmettre des maladies.

**Si vous rencontrez un jeune phoque sur la plage, pas de panique ! C'est normal !**

Laissez-le dormir, sa mère va revenir le chercher.

Si vous restez à côté de lui, sa mère ne pourra pas le rejoindre et risque de l'abandonner.

*Pour rappel, l'échouage est une espèce protégée est un délit. Les mammifères marins sont protégés sur l'ensemble du territoire (article R411-1 du code de l'environnement et arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013). La perturbation intentionnelle est punie d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (750€) selon les dispositions de l'article R415-1 du code de l'environnement.*

**Pour contacter les partenaires :**

- de la frontière belge à la baie d'Arthie info@cmnf.fr
- en baie de Canche gdesm.asso@orange.fr
- en baie d'Arthie adn.62.60@gmail.com
- en baie de Somme contact@picardienature.org
- Estuaires Picards Mer d'Opale d'Ambleteuse au Tréport parcma.n.epmo@ofb.gouv.fr

**Phoques en vue Les bons gestes à adopter**

Les phoques dans les Hauts-de-France et le Parc naturel marin

**Comment bien les observer ?**

Le mieux est d'utiliser des jumelles ou une longue-vue ! Mais avant de partir à l'aventure :

- Vérifier la météo
- Équipez-vous correctement
- Vérifier la marée

Suivez ensuite quelques conseils pour pouvoir les observer sans les déranger :

- Endormi, l'animal est paisible.
- Aux aguets ? L'animal est inquiet ! Reculez. Sinon, vous allez les déranger et les mettre à l'eau.
- Des photos ? Oui, mais de préférence de l'autre côté du chenal et avec un matériel adapté assurant une distance de tranquillité adéquate.
- Dans le cas contraire, ils risquent de se mettre à l'eau.
- Naviguez parallèlement et le long de la berge opposée. Sinon, vous risquez de les effrayer et de les mettre à l'eau.

**Comment différencier un Phoque veau-marin d'un Phoque gris ?**

Le long des côtes de la Manche, deux espèces de phoques peuvent être observées. Présents dès le 19<sup>e</sup> siècle, ils ont failli disparaître il y a quelques décennies. Aujourd'hui protégés, nous pouvons à nouveau les observer. Apprenons à différencier ces deux espèces et à mieux les connaître.

Le Phoque veau-marin			Le Phoque gris		
Taille	Poids	Tête	Taille	Poids	Tête
1,2 à 2 m	50 à 150 kg	décochement entre front et museau, narines en "V".	1,7 à 3 m	150 à 300 kg	museau allongé, narines parallèles.

**Une vie au rythme des marées ...**

**À marée basse**

- Repos sur les bancs de sable durant de nombreuses heures.
- Mise bas et allaitement des jeunes pendant 3 semaines.
- Mue pour renouveler leur pelage avant la mauvaise saison.

**À marée haute**

- Recherche de leur nourriture en mer.
- Déplacement sur de grandes distances (plusieurs centaines de km pour les phoques gris) et dispersion vers d'autres colonies.
- Interactions et activités sociales (jeux, accouplements...)

**La période de repos sur le sable est donc vitale pour les phoques. Tout dérangement peut avoir de grands impacts, allant jusqu'à la mort des individus les plus fragiles, comme les nouveau-nés.**

**— et des saisons**

Ces espèces ont un cycle biologique inversé : le phoque veau-marin se reproduit en été et le phoque gris en hiver.

**PHOQUE VEAU-MARIN**

**PHOQUE GRIS**

Figure 22 : Nouveau dépliant de sensibilisation sur l'observation des phoques à l'échelle Hauts-de-France.

## vii. Stickers



Figure 23 : Autocollant créé en 2018 afin de sensibiliser sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage.

En 2018, les bénévoles réguliers ont créé un autocollant de sensibilisation sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage (figure 23). Il a été décidé de ne pas rattacher cette réalisation à une structure en particulier, afin de permettre son appropriation par tout un chacun. La volonté d'y faire figurer un représentant de chaque taxon emblématique de la baie de Somme, les Mammifères marins et les Oiseaux, était également forte.

L'autocollant est depuis distribué largement auprès du grand public, des partenaires et des structures locales (mairies, offices de tourisme, acteurs locaux...). Victime de son succès, il est depuis régulièrement réimprimé sous deux formats pour convenir au plus grand nombre d'utilisations.

## viii. Livre et livret

Le livret « Les phoques de la baie de Somme » de 28 pages, édité en 2004 et revu en 2008 ; et le livre photo intitulé « Phoques en baie de Somme », réédité en 2019 (figure 24), ont été proposés à la vente sur notre boutique en ligne et lors des animations.

Le dossier technique « les mammifères marins de notre littoral », mis à jour en 2012 et en téléchargement sur notre site internet (<http://l.picnat.fr/MdgyMTAw>), permet également d'avoir des informations sur les espèces présentes, leurs biologies...

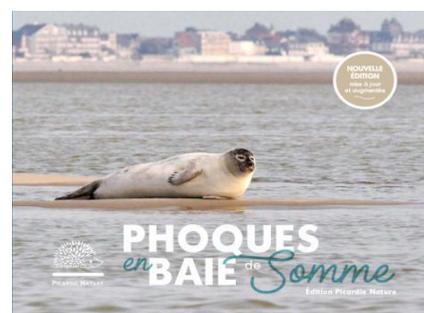


Figure 24 : Réédition du livre « Phoques en baie de Somme » en 2019, avec une version mise à jour et augmentée.

## ix. Participation à la rénovation de la maison de la baie

Au cours du mois de juillet 2020, l'association a été informée de la **rénovation de la maison de la baie de Somme** par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard. Nous avons été sollicités dans ce cadre pour apporter notre expertise concernant la salle phoques. Un travail conséquent de rédaction et d'illustration des textes des panneaux et des vidéos d'illustration a ainsi été produit début 2021 (figure 25).

Merci à Christine Martin d'avoir passé de nombreuses heures à la relecture des textes et à la recherche des photographies de l'ensemble de la salle.



**Figure 25:** Quelques photographies de la salle “phoques” rénovée de la maison de la baie de Somme (photos Sarah Monnet).

### **6.c. Au près des scolaires**

Dans le cadre de ces actions d’information et de sensibilisation sur les phoques en baie de Somme, Picardie Nature peut également réaliser des animations à destination des scolaires ou du jeune public de façon plus globale.

Cependant, en 2021, aucune animation (point d’observation ou sortie) n’a pu être organisée à destination des scolaires.

Nous avons cependant répondu à une sollicitation de 5 étudiants en 1ère année à AgroParisTech pour les aider dans l’un de leur projet scolaire. De leur propre initiative, ils ont souhaité travailler sur la question des phoques en baie de Somme. Cette rencontre fut l’occasion d’échanger sur de nombreux sujets relatifs aux phoques et de pouvoir sensibiliser ce jeune public aux différentes problématiques liées aux dérangements d’origine anthropique.

Nous avons également été sollicité par la DREAL Haus-de-France pour relire la partie sur les phoques de leur nouvel ouvrage intitulé “Super espèces : la vie extraordinaire d’espèces des Hauts-de-France” qui a également fait l’objet d’une exposition. Cette BD sous format ouvrage sera à l’avenir distribuée dans les établissements scolaires et permettra ainsi de sensibiliser les plus jeunes à la protection de ces espèces.

### **6.d. Au près des usagers de la baie**

**Des contacts réguliers sont maintenus sur le terrain avec les usagers de la baie** (professionnels du tourisme, professionnels de la pêche, associations sportives...). Ils ont d’ailleurs été rencontrés, du moins en partie, au début de la « surveillance estivale » afin de les informer sur les actualités de la colonie et de leur distribuer les moyens de sensibilisation créés et/ou ré-imprimés en 2019 et 2021.

**Des échanges plus formels ont également pu avoir lieu avec les différents acteurs de la baie, lors des ateliers de concertation organisés par le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d’Opale.**

La démarche lancée en 2021 visait à améliorer la conciliation entre les activités d’observation du milieu marin et la préservation des phoques. Pour ce faire, ces ateliers avaient pour objectifs de :

- réaliser un état des lieux de la problématique dans le PNM EPMO (diagnostic écologique, diagnostic socio-économique, interactions) ;
- déterminer des critères d’approche des phoques, des bonnes pratiques ;
- d’identifier les outils (réglementation, charte d’engagement, formations, communication et sensibilisation) à mettre en place pour concilier les activités de découverte avec la préservation des phoques.

Pour atteindre ces objectifs, le PNM a mis en place une concertation avec l’ensemble des acteurs locaux (associations environnementales, prestataires de découverte du milieu marin, services de l’Etat, gestionnaires d’AMP). Picardie Nature a tout naturellement rejoint cette démarche.

### **6.e. Au près des gestionnaires et des politiques publiques**

Des échanges réguliers se font avec les différents partenaires de ce programme d’étude et de protection des phoques et avec les structures locales : gardes de la RNN, agents de l’OFB, gendarmerie et police (Le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Cayeux-sur-mer...), agents du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d’Opale...

En début de période estivale, une rencontre a également été organisée avec la commune de Cayeux-sur-mer et les pompiers de Saint-Valery-sur-Somme pour répondre à leurs questions avant la période de naissances des phoques veaux-marins.

### **3. Communication**

Plusieurs moyens de communication existent au sein de Picardie nature afin d'informer sur ses différentes actions et de sensibiliser le plus grand nombre.

Chaque année, les phoques en baie de Somme sont également le sujet privilégié de nombreux articles dans la presse locale, régionale, voire nationale. L'année 2021 n'a pas dérogé à cette règle, avec une actualité encore fort chargée.

De plus, l'association dispose de moyens de communication interne, informatique ou papier, afin d'informer tout type de public. On peut citer par exemple les listes de diffusion, le site internet, ou encore les panneaux d'informations.

#### **7.a. Via des moyens internes**

##### **i. Listes de diffusion**

En plus des listes de diffusion créées pour permettre l'échange avec et entre les bénévoles, des listes de diffusion existent pour diffuser les dernières actualités aux acteurs locaux et aux « parrains » de la colonie. En effet, il est possible de devenir « parrain » de la colonie de phoques de la baie de Somme, en fléchant un don sur le programme d'étude et de protection dans l'espace adhérent.

##### **ii. Site internet**

En 2021, **6 articles concernant les Mammifères marins en Picardie ont été rédigés ou réédités sur le site internet de Picardie nature**. Ils ont porté sur :

- La recherche de volontaires pour une mission en service civique ;
- Le lancement des inscriptions pour la "surveillance estivale" ;
- L'annulation de la "surveillance estivale" 2021 : <http://l.picnat.fr/rrc> ;
- Les jeunes phoques retrouvés sur la plage en période estivale : <http://l.picnat.fr/mer> (réédition) ;
- La transmission des observations en mer de mammifères marins : <http://l.picnat.fr/rln> ;
- La recherche de bénévoles pour la mission phoques : <http://l.picnat.fr/rfp> (réédition).

##### **iii. Panneaux fixes d'information**



Les panneaux fixes d'information sont présents sur le littoral depuis 2006 (figure 26). Ils ont été diffusés auprès des communes littorales des deux estuaires, de la Somme et de l'Authie.

Depuis, des panneaux ont disparu suite aux intempéries, ou ont été vandalisés. Des contacts sont régulièrement pris avec les municipalités concernées pour tenter de réinstaller ces panneaux.

Des devis sont également en cours pour la réédition et la réinstallation de ces panneaux.

**Figure 26:** Panneau fixe d'informations installé à Berck-sur-mer (photo ADN).

### **7.b. Via la presse et les médias**

En 2021, un communiqué de presse a été rédigé et co-signé de l'ensemble des structures impliquées dans l'étude et la protection des phoques dans la région Hauts-de-France (l'Observatoire Pelagis, le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, l'Association Découverte Nature (ADN), le Groupement de Défense, de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62) de la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF)). Il a été largement diffusé le 31/05/2021 et était intitulé "Maintenons nos distances avec les phoques".

Picardie Nature est également sollicitée plusieurs fois par an par différents médias pour la réalisation de reportages (radio, télévision et presse), au niveau local (Courrier Picard, France 3 régional, France Bleu Picardie, Journal d'Abbeville... ) et au niveau national.

La revue de presse pour l'année 2020, concernant les Mammifères marins en Hauts-de-France et les actions de Picardie Nature sur le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est composée de 32 articles ou mentions (cf. annexe 6).

**Depuis plusieurs années maintenant, l'association tend à limiter le nombre de reportages sur les phoques ayant comme objectifs uniquement l'attrait touristique.** Elle essaie, à la place, de faire passer essentiellement les messages de sensibilisation concernant ces espèces fragiles et/ou de proposer d'autres sujets de remplacement pour lever le pied sur la médiatisation à large échelle des phoques. Cet objectif de dé-médiatisation sera poursuivi en 2021.

## 4. Soutien des actions

Depuis 2017, de nouvelles sources de financement ont pu être trouvées. Elles ont ainsi permis d'augmenter partiellement le temps de travail de la salariée, de remettre à jour certains documents de sensibilisation et de racheter du matériel.

De façon plus générale, un grand nombre de bénévoles, réguliers comme saisonniers, se relaient tout au long de l'année, afin de réaliser l'ensemble des actions du programme. En 2020, cet investissement bénévole représente plus de 183 journées.hommes. Un grand merci à eux !

De nombreux partenaires techniques et scientifiques ont également prêté main-forte à l'association pour mener à bien les actions du programme. Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

### 8.a. Soutiens financiers



Les actions menées dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme sont soutenues, majoritairement, et depuis de nombreuses années par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).



Le programme a été sélectionné en 2018 par le moteur de recherche Lilo. Son principe est simple et entièrement gratuit : les liens commerciaux s'affichant lors des recherches génèrent de l'argent. Une partie de celui-ci est ensuite reversée au projet choisi par l'internaute. Il suffit de se rendre sur ce lien :

[https://www.lilo.org/fr/phoques-en-baie-de-somme/?utm\\_source=phoques-en-baie-de-somme](https://www.lilo.org/fr/phoques-en-baie-de-somme/?utm_source=phoques-en-baie-de-somme)

**En 2020, le programme est également soutenu par de nouveaux financeurs :**



- la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie sociale, via le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP). Il permet de financer une partie du poste de la salariée sur les 3 prochaines années, afin de développer les actions de développement de la recherche en association, et notamment le lien entre bénévoles sur le terrain, association et chercheurs travaillant sur les données.



- l'Office Français pour la Biodiversité, via le Parc Naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale. Ce financement a permis de réaliser les comptages par survol aérien effectués tout au long de l'année.



- le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Il a permis la préparation, l'organisation et l'animation de la rencontre entre nouveaux bénévoles et bénévoles réguliers, afin d'intégrer de nouveaux membres au sein du réseau.

## 8.b. Soutiens techniques

Le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est également soutenu par de nombreuses structures partenaires, techniquement ou scientifiquement.

Ainsi, les gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Somme sont régulièrement contactés, afin de mener à bien des actions communes. Par exemple, si des bénévoles observent des dérangements en Réserve, ils contactent systématiquement les gardes pour les en informer. **Inversement, les gardes aident également les bénévoles en les transportant en Réserve sur la zone de suivi d'un blanchon, sur le secteur de découverte d'un jeune individu, ou d'un échouage, s'ils ne l'ont pas déjà pris en charge.**

Merci donc à tous les gardes de la Réserve Naturelle, ainsi qu'à son directeur.

Pour formaliser ce partenariat, une **convention** entre le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, gestionnaire de la RNN Baie de Somme, le Conservatoire du Littoral et Picardie Nature a d'ailleurs été rédigée, signée par les 3 parties et renouvelée chaque année.



Étant membre du Réseau National Echouage, Picardie Nature travaille également en partenariat avec l'**Observatoire Pelagis**, structure qui coordonne le réseau au niveau national. Leur écoute et leurs conseils sont très importants en période de pic des naissances de jeunes phoques veaux-marins et donc de signalements d'échouages.

**Dans un but d'études et d'échanges scientifiques, l'association échange avec plusieurs partenaires :** le CEBC (Centre d'Etudes Biologiques de Chizé, CNRS / La Rochelle Université), l'Association Découverte Nature (ADN), le Groupement de Défense de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF), le laboratoire BioGeMME (Biologie et Génétique des mammifères marins de l'UFR Sciences et Techniques de Brest) et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale (PNM EPMO).

Un remerciement tout particulier est adressé aux bénévoles de l'association ADN qui interviennent souvent sur les échouages de mammifères marins sur le secteur de la baie d'Authie, qui participent au suivi des jeunes phoques gris et qui échangent spontanément leurs observations de phoques bagués.

Les bénévoles en période estivale travaillent également beaucoup en collaboration avec les agents de l'**OFB** (Office Français pour la Biodiversité) pour le signalement de dérangements hors Réserve Naturelle, avec la **SNSM** (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour le repérage des personnes en difficulté en baie, avec **les gendarmes, les policiers et les sapeurs-pompiers** de Saint-Valery-sur-Somme, du Crotoy et de Cayeux-sur-mer pour l'intervention sur les jeunes phoques veaux-marins, et avec **les agents des services techniques** des communes du littoral pour le rapatriement des cadavres de Mammifères marins. Grand merci à tous ces acteurs locaux pour l'aide apportée au programme.

Un dernier, mais non des moindres, remerciement est adressé **aux centres de soins de la faune sauvage de la LPA de Calais** (<https://lpa-de-calais.blog4ever.com/>) et du **CHENE à Allouville Bellefosse** (<https://associationchene.com/>). En effet, ils ont, cette année encore, accueilli les phoques provenant de la baie de Somme, gonflant leur capacité du nombre de phoques en soins.

## 5. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2021

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994 :

- Suivre et étudier les populations de Phoques veaux-marins et de Phoques gris (CS05) ;
- Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués (CS06) ;
- Réduire les dérangements sur les populations de phoques (SP01).

Les actions bénéficient du soutien financier de la DREAL Hauts-de-France, du moteur de recherche Lilo, du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), de l'Office Français pour la Biodiversité, via le Parc Naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) et de l'investissement de nombreux bénévoles.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

**Nombres de séances de comptages réalisées** : 36 séances, dont 18 lors de période estivale.

**Effectifs maxima de phoques observés à marée basse** : 755 Phoques veaux-marins (le 08/07/2021) et 494 Phoques gris (le 05/02/2021).

**Reproduction des Phoques veaux-marins** : 178 naissances au minimum, avec 86 % de jeunes sevrés naturellement.

**Reproduction des Phoques gris** : trois naissances durant l'hiver 2020/2021. Deux ont été suivis jusqu'au sevrage et ont pu être bagués pour leur suivi au long terme. Le 3e a été découvert mort ; peut-être un indice de l'installation d'une nouvelle femelle en baie.

**La "surveillance estivale" 2021 n'a pas pu être mise en place suite à la pandémie et les restrictions sanitaires en résultant.** De même, presque aucun point d'observation et animation n'ont pu être programmés.

Les interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage ont donc été fortement réduites, et essentiellement concentrées sur la pleine période des naissances.

De même, le nombre de mises à l'eau des groupes de phoques n'a pas pu être relevé de façon régulière au cours de l'année 2021.

**Signalements de mammifères marins échoués** :

- 90 signalements (contre 109 en 2020),
- concernant surtout 2 espèces : le Phoque veau-marin (n=64) et le Phoque gris (n=10),
- dont 9 jeunes phoques veaux-marins échoués vivants qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA),
- et 19 jeunes phoques veaux-marins retrouvés morts.
- Notons également 10 échouages de Marsouin commun et 1 échouage de Dauphin commun.

**Pour la réalisation de ces actions, nous avons, cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers, qui se sont impliqués tout long de l'année, malgré les difficultés rencontrés suite à la pandémie de Covid-19. Ils se sont investis à hauteur de 213 journées.hommes. Un grand merci à eux !**

## Annexes

### **Annexe 1 : Bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2021**

En 2021, malgré une année à nouveau marquée par la crise sanitaire, l'investissement des bénévoles réguliers, représente tout de même plus de 213 journées.hommes, soit près de 1500 heures passées sur le terrain.

En ce qui concerne les actions réalisées par les bénévoles, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 2). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans ce volume horaire.

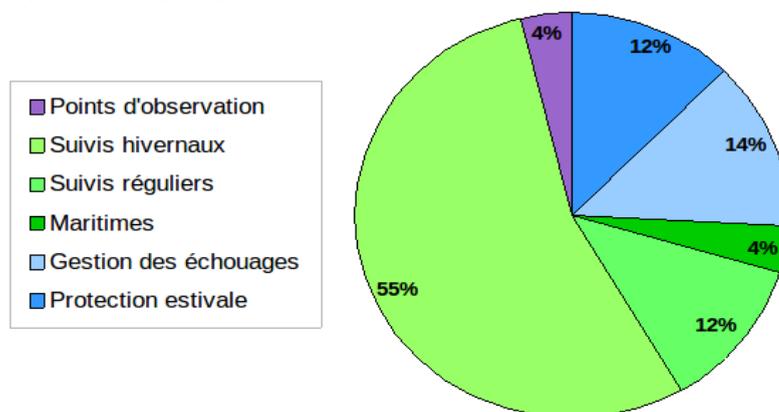
*Tableau 2 : Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles réguliers au cours de l'année 2021.*

	Total	Animations			Suivi / Etudes				Gestion des échouages	Protection estivale
		Sorties	Points d'observation	Total animations	Suivis hivernaux	Suivis réguliers	Maritimes	Total suivis		
<b>Temps de terrain cumulé</b>	1495h	00h00	56h	56h	818h	179h	56h	1053h	202h	184h
<b>Journée.hommes</b>	213,56	0	8	8	116,85	25,57	8	150,42	28,85	26,29

La crise sanitaire n'a pas permis de faire appel à des bénévoles saisonniers, notamment en période estivale. Ce sont ainsi les bénévoles réguliers qui se sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer les missions prioritaires concernant l'étude et la protection des phoques en baie de Somme. Nous tenons donc, encore une fois, à les remercier pour leur important investissement dans ces missions.

**En cette année particulière, ce sont les actions saisonnières, permettant d'étudier et de protéger les phoques en période de reproduction, qui sont dominantes (figure 27).** Elles représentent en effet une grande part de présence sur le terrain. Ainsi, la "Protection estivale" représente 12% du bénévolat, et **les suivis hivernaux, aussi appelés « Surveillance hivernale » depuis quelques années, 55% du temps cumulé.**

En 2021, un temps certain de bénévolat est également fléché sur deux opérations récurrentes du réseau, que sont la gestion des échouages (14%) et les suivis réguliers (12%). A contrario, la sensibilisation du grand public et des scolaires, via les sorties et les points d'observation n'ont quasiment pas pu se faire en raison du protocole sanitaire.



**Figure 27 : Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles réguliers en 2021.**

## **Annexe 2 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.**

Les personnes détentrices d'une « carte verte » sont les seules à pouvoir intervenir en cas de signalement d'un Mammifère marin échoué, qu'il soit mort ou vivant. De même, en cas de nécessité de transfert d'un animal en centre de soins, le transport doit se réaliser par une « carte verte ».

Pour pouvoir acquérir une telle autorisation, une formation est donnée aux personnes sélectionnées, en fonction des disponibilités nationales et des secteurs en manque de bénévoles. Ils continuent ensuite à se former sur le terrain en suivant des personnes déjà détentrices d'une « carte verte ». Leur autorisation est ensuite donnée, ou non, lors du comité de pilotage du Réseau National Echouage, qui a lieu courant novembre de chaque année.

*En 2021, 6 membres de Picardie Nature étaient détenteurs de la « carte verte » : Régis DELCOURT, Christine MARTIN, François MERANGER, Sarah MONNET, Simon THIERY et Corinne VARIN.*

**Annexe 3 : Tableau récapitulatif des 37 signalements (61 en 2020) de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2021.**

Date	Lieu	État	Âge	Nom	Sexe	N° bague	Centre de soins	Commentaires
06/06/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Prématuré, en attente de nécropsie
17/06/2021	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
18/06/2021	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Hekla	F	589	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 08/09/2021 à Sangatte
26/06/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Fuji	F	-	CHENE	Mort en centre de soins le 17/07/2022
27/06/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
29/06/2021	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
30/06/2021	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	F	-	-	Simplement posé
30/06/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
01/07/2021	Cayeux sur mer	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
01/07/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
01/07/2021	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
02/07/2021	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Côme	M	592	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 08/09/2021 à Sangatte
02/07/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Sancy	F	591	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 08/09/2021 à Sangatte
02/07/2021	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	Kili	M	272	CHENE	Retour en milieu naturel le 09/10/2021
02/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
02/07/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
02/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
02/07/2021	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
02/07/2021	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
03/07/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Piton	M	273	CHENE	Mort en centre de soins le 24/08/2021
05/07/2021	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Fournaise	F	593	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 08/09/2021 à Sangatte
06/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
07/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
07/07/2021	Quend Plage	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
07/07/2021	Cayeux sur mer	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
07/07/2021	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
08/07/2021	Cayeux sur mer	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
08/07/2021	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
09/07/2021	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
10/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-

10/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
12/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-
12/07/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
15/07/2021	Berck sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Irazu	M	594	LPA Calais	Mort en centre de soins le 28/07/2021
18/07/2021	Ault	Vivant	Jeune non émancipé	Misti	F	277	CHENE	Retour en milieu naturel le 09/10/2021
09/08/2021	Quend plage	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-
21/08/2021	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-

## ***Annexe 4 : Note de positionnement sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme.***



### Note de positionnement de l'association PICARDIE NATURE sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme

Au cours de cette dernière décennie, les phoques de la Baie de Somme ont fait l'objet d'une médiatisation très importante dans la presse écrite et télévisuelle, sur de nombreux supports de communication à vocation touristique ou commerciale et sur les réseaux sociaux.

Depuis plus de 30 ans, l'association PICARDIE NATURE s'est engagée dans des actions de sensibilisation du public et de protection des phoques, en particulier pendant la période estivale de reproduction du Phoque veau-marin. Ces actions n'ont été possible que grâce au soutien de quelques partenaires publics et privés et surtout par l'implication fortes de bénévoles.

Pendant toutes ces années, l'association PICARDIE NATURE a souvent été sollicitée par des journalistes pour la réalisation de reportages qui permettaient d'expliquer ses actions.

Aujourd'hui la médiatisation constante a fait des phoques de la côte picarde une attraction et a produit une hyperfréquentation touristique sur les plages par les promeneurs, sur l'eau par des embarcations non limitées en nombre y compris dans la Réserve Nationale Naturelle de Baie de Somme où les oiseaux n'y trouvent plus non plus la tranquillité nécessaire à leur cycle biologique.

Cette pression humaine en toute saison constitue en elle-même et de part l'accessibilité des espaces naturels du littoral, une menace directe pour la faune sauvage.

Les bénévoles de PICARDIE NATURE, engagés pour la préservation d'espèces emblématiques de la côte picarde que sont les colonies de Phoque veau-marin et de Phoque gris, se sont concertés pour analyser la situation et ont défini une position sur la médiatisation des phoques sur la côte picarde.

- Afin d'assurer la tranquillité des couples mères-petits de Phoque gris dont la reproduction récente, connue et suivie depuis quelques années seulement, est particulièrement vulnérable compte tenu des particularités de l'espèce, des conditions météorologiques de la période de naissance et de la localisation des mises bas à proximité de lieux de passage,
- Afin de permettre aux bénévoles de pouvoir effectuer, sereinement et dans la discrétion qui s'impose, une surveillance pendant l'élevage de jeunes blanchons,

**L'association PICARDIE NATURE ne donnera pas de suite favorable aux demandes de reportages montrant des images de jeune phoque gris.**

Au-delà l'association en appelle à la responsabilité des collectivités, associations et entreprises à vocation touristique pour qu'elles ne diffusent pas d'images de phoques et de messages incitant le public à perturber la tranquillité des animaux. La diffusion d'images inadaptées sur les réseaux sociaux comme des selfies à proximité d'un jeune phoque échoué sur une plage est également propre à entretenir des comportements nuisibles à des individus vulnérables de la faune sauvage.

L'association rappelle qu'un arrêté ministériel du 1er juillet 2011 précise les modalités de protection des phoques :

*Article 3- sont interdits sur le territoire national et en tout temps :*

*I - la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnel incluant les prélèvements biologiques, la perturbation intentionnelle incluant la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel*

*II – la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation compromette la conservation de l'espèce en remettant en cause le bon accomplissement des cycles biologiques.*

L'association PICARDIE NATURE fait un parallèle entre les situations observées en Baie de Somme et d'autres sites naturels où la fréquentation touristique spontanée ou organisée perturbent gravement des espèces vulnérables.

En Corse, la présence sans limite de bateaux dans la réserve naturelle de Scandola est responsable des échecs de nidification du Balbuzard pêcheur.

A la Réunion, les dérangements incessants des baleines, pendant la période de reproduction et de gestation, a obligé le préfet à prendre un arrêté, en juin 2019, réglementant la présence de bateaux de tourisme dans les zones fréquentées par les baleines à bosse.

Le 23 décembre 2019

*L'association PICARDIE NATURE demande aux autorités d'évaluer l'impact des activités touristiques nautiques particulièrement lucratives, qui consistent à montrer des phoques sur les reposoirs et de prendre des mesures adaptées.*

*L'association Picardie Nature demande aux autorités d'engager une concertation entre tous les acteurs du tourisme en Baie (bateaux, kayak, pirogues...), de l'information (les guides), de la protection (La Réserve, Le Parc Marin, Picardie Nature) afin de décider des actions pertinentes à mettre en place permettant d'assurer la protection des deux espèces et le maintien d'activités touristiques de façon raisonnée et durable.*

*Cette concertation aurait comme base de discussion :*

- *Une évaluation de l'impact des activités touristiques sur la faune de la baie,*
- *Une anticipation du risque du mouvement des phoques vers des reposoirs plus isolés, plus éloignés en fonction aussi des changements naturels géo-morphologiques des chenaux et bancs de sable avec comme risques une fragilisation des activités touristiques ou consécutivement une modification des activités les rendant plus perturbantes encore.*

*Quid de l'avenir de la Baie en temps que milieu naturel alors que son écologie est déjà menacée par les problèmes d'ensablement ?*

*Quid du respect du monde sauvage, de sa perception s'il est donné au public l'impression que la Baie de Somme est un parc d'attraction zoologique ?*

## **Annexe 5 : Revue de presse de l'année 2021.**

25 janvier 2021 – *Courrier Picard* – *Le corps d'un marsouin découvert sur la plage de Mers-les-Bains* :  
<https://www.courrier-picard.fr/id159221/article/2021-01-25/le-corps-dun-marsouin-decouvert-sur-la-plage-de-mers-les-bains>

08 février 2021 – *France 3 Hauts-de-France* – *Carnet rose : un bébé phoque gris est né en baie de Somme* :  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/carnet-rose-un-bebe-phoque-gris-est-ne-en-baie-de-somme-1945768.html>

09 février 2021 – *Courrier Picard* – *Trois phoques gris nés cet hiver* :  
<https://premium.courrier-picard.fr/id163984/article/2021-02-09/trois-phoques-gris-nes-en-baie-de-somme-cet-hiver>

10 février 2021 – *La Voix du Nord* – *Trois phoques gris nés en baie de Somme cet hiver* :  
[https://www.lavoixdunord.fr/933660/article/2021-02-10/trois-phoques-gris-nes-en-baie-de-somme-cet-hiver?utm\\_medium=Social&utm\\_campaign=echobox\\_etaples\\_berck\\_le\\_touquet&utm\\_source=Facebook&fbclid=IwAR2CqtNfKrOxr-voi2-kh4prBDe6jTNUFUve5zdCI1U2tircoMPuz4T-lq#Echobox=1612971394](https://www.lavoixdunord.fr/933660/article/2021-02-10/trois-phoques-gris-nes-en-baie-de-somme-cet-hiver?utm_medium=Social&utm_campaign=echobox_etaples_berck_le_touquet&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2CqtNfKrOxr-voi2-kh4prBDe6jTNUFUve5zdCI1U2tircoMPuz4T-lq#Echobox=1612971394)

26 février 2021 – *Courrier Picard* – *Dix bonnes nouvelles en Picardie depuis mars 2020* :  
<https://www.courrier-picard.fr/id169116/article/2021-02-26/dix-bonnes-nouvelles-en-picardie-depuis-mars-2020>

27 février 2021 – *Courrier Picard* – *Un marsouin échoué sur la plage de Saint-Quentin-en-Tourmont* :  
<https://www.courrier-picard.fr/id169476/article/2021-02-27/un-marsouin-echoue-sur-la-plage-de-saint-quentin-tourmont>

02 mars 2021 – *France 2* – *Découverte : les espèces protégées de la baie de Somme* :  
[https://www.francetvinfo.fr/economie/tourisme/decouverte-les-especes-protgees-de-la-baie-de-somme\\_4317401.html?fbclid=IwAR2BddFKrsQjaL46ebTA0RgSKo-CwnSGwvH4v5PFWpOFcs4Bu-4HbPK7HTY](https://www.francetvinfo.fr/economie/tourisme/decouverte-les-especes-protgees-de-la-baie-de-somme_4317401.html?fbclid=IwAR2BddFKrsQjaL46ebTA0RgSKo-CwnSGwvH4v5PFWpOFcs4Bu-4HbPK7HTY)

15 mars 2021 – *Ouest France* – *Dans les Hauts-de-France, les phoques, à la fois stars et proies des touristes* :  
<https://www.ouest-france.fr/hauts-de-france/reportage-dans-les-hauts-de-france-les-phoques-a-la-fois-stars-et-proies-des-touristes-7185452>

27 juin 2021 – *Courrier Picard* – *Déranger les phoques de la baie de Somme peut coûter cher* :  
<https://premium.courrier-picard.fr/id207096/article/2021-06-27/deranger-les-phoques-de-la-baie-de-somme-peut-couter-cher>

28 juin 2021 – *Le Parisien* – *En baie de Somme, déranger les phoques coûtera 750 euros* :  
<https://www.leparisien.fr/environnement/en-baie-de-somme-deranger-les-phoques-couter-750-euros-28-06-2021-55X33WPKPVBGTMCNDX6MZ4LP4Q.php>

29 juin 2021 – *GEO* – *Baie de Somme : 750 euros d'amende pour ceux qui dérangent les phoques* :  
<https://www.geo.fr/environnement/baie-de-somme-750-euros-damende-pour-ceux-qui-derangent-les-phoques-205304>

29 juin 2021 – *La Voix du Nord* – *Baie de Somme : jusqu'à 750 euros d'amende pour ceux qui dérangent les phoques* :  
<https://www.lavoixdunord.fr/1037724/article/2021-06-29/deranger-les-phoques-de-la-baie-de-somme-peut-couter-cher-les-touristes-avertis>

02 juillet 2021 – *76 actu* – *Un bébé phoque abandonné sur la plage sauvé en Seine-Maritime* :  
[https://actu.fr/normandie/allouville-bellefosse\\_76001/l-mage-un-bebe-phoque-abandonne-sur-la-plage-sauve-en-seine-maritime\\_43161602.html](https://actu.fr/normandie/allouville-bellefosse_76001/l-mage-un-bebe-phoque-abandonne-sur-la-plage-sauve-en-seine-maritime_43161602.html)

02 juillet 2021 – *Paris Normandie* – *En Seine-Maritime, le bébé phoque abandonné recueilli par l'association CHENE va vous faire craquer* :  
<https://www.paris-normandie.fr/id208845/article/2021-07-02/en-seine-maritime-le-bebe-phoque-abandonne-recueilli-par-l-association-chene-va>

04 juillet 2021 – *Courrier Picard* – *Un bébé phoque abandonné en baie de Somme trouve du réconfort en Seine-Maritime* :  
<https://www.courrier-picard.fr/id209077/article/2021-07-03/un-bebe-phoque-abandonne-en-baie-de-somme-trouve-du-rec-onfort-en-seine-maritime>

08 juillet 2021 – *France 3 Hauts-de-France* – *Helka, échouée en baie de Somme, cherche parrain/marraine pour subvenir à ses besoins* :  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/helka-echouee-en-baie-de-somme-cherche-parrain-marraine-pour-subvenir-a-ses-besoins-2171875.html>

28 juillet 2021 – *Le Réveil de Berck* – *Berck : Fournaise, bébé phoque parrainé par la Villa Sylvia* :  
<https://www.lereveildeberck.fr/121566/article/2021-07-28/berck-fournaise-bebe-phoque-parraine-par-la-villa-sylvia>

29 juillet 2021 – *Le Réveil de Berck* – *Les règles à respecter pour observer les phoques à Berck (et ailleurs)* :  
<https://www.lereveildeberck.fr/121634/article/2021-07-29/les-regles-observer-pour-observer-les-phoques-berck-et-ailleurs>

01 août 2021 – *L'Informateur* – *Des grands dauphins observés à plusieurs reprises au large du Tréport* :  
[https://actu.fr/normandie/le-treport\\_76711/des-grands-dauphins-observe-a-plusieurs-reprises-au-large-du-treport\\_43836914.html](https://actu.fr/normandie/le-treport_76711/des-grands-dauphins-observe-a-plusieurs-reprises-au-large-du-treport_43836914.html)

11 août 2021 – *France 3 Hauts-de-France* – *Selfies, caresses, chiens sans laisse : le dérangement des phoques en baie de Somme passible de 135 euros d'amende* :  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/selfies-caresses-chiens-sans-laisse-le-derangement-des-phoques-en-baie-de-somme-passible-de-135-euros-d-amende-2210125.html>

12 septembre 2021 – *France Info* – *Pas-de-Calais : retour des phoques sur la côte d'Opale* :  
[https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/travailler-avec-les-animaux/pas-de-calais-retour-des-phoques-sur-la-cote-d-opale\\_4768209.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/travailler-avec-les-animaux/pas-de-calais-retour-des-phoques-sur-la-cote-d-opale_4768209.html)

Octobre 2021 – *Nat Images* – *Phoques gris et veaux-marins, les mascottes de la côte picarde*

Novembre 2021 – *Wapiti* – *Phoques harcelés, phoques en danger !*

Les actions menées par Picardie Nature dans le cadre du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme sont permises par le soutien des adhérents et des donateurs, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, et grâce à de nombreuses structures :

Pour leur soutien financier :



Pour leur appui technique :



Pour la prise en charge des phoques dans leur Centre de Soins de la Faune Sauvage :



Pour leur coopération scientifique :



Et avec la participation de :

